



**RAPPORT  
ANNUEL**  
Exercice 2023

---

# Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024

## **GROUPE GÉVELOT**

ADMINISTRATION	PAGE 2
SOCIÉTÉS DU GROUPE	PAGE 3
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	PAGE 4
PANORAMA DE L'EXERCICE 2023	PAGE 5

## **COMPTES 2023**

RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	PAGE 7
COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023	PAGE 14
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 45
COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023	PAGE 47
- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 63
RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	PAGE 67

Société Anonyme au capital de 26 322 590 euros  
Siège social, Direction et Administration :  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret  
562 088 542 R.C.S. Nanterre - SIRET N° 562 088 542 00369  
[www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr)

## **Exercice 2023**

---

# ADMINISTRATION GÉVELOT S.A.

---

## Conseil d'Administration

---

Président-Directeur Général	Mario MARTIGNONI
Administrateurs	Roselyne MARTIGNONI Armelle CAUMONT-CAIMI Charles BIENAIMÉ Pascal HUBERTY Jacques FAY Philippe BARBELANE ( <i>depuis le 15 juin 2023</i> )

## Direction

---

Directeur Général	Mario MARTIGNONI
Directeur Général Délégué	Philippe BARBELANE ( <i>jusqu'au 15 juin 2023</i> )

## Commissaires aux Comptes

---

Titulaires	PricewaterhouseCoopers Audit (PwC) représenté par Jean-Romain BARDOZ  RSM PARIS représenté par Régine STEPHAN
------------	---

## Listing Sponsor

---

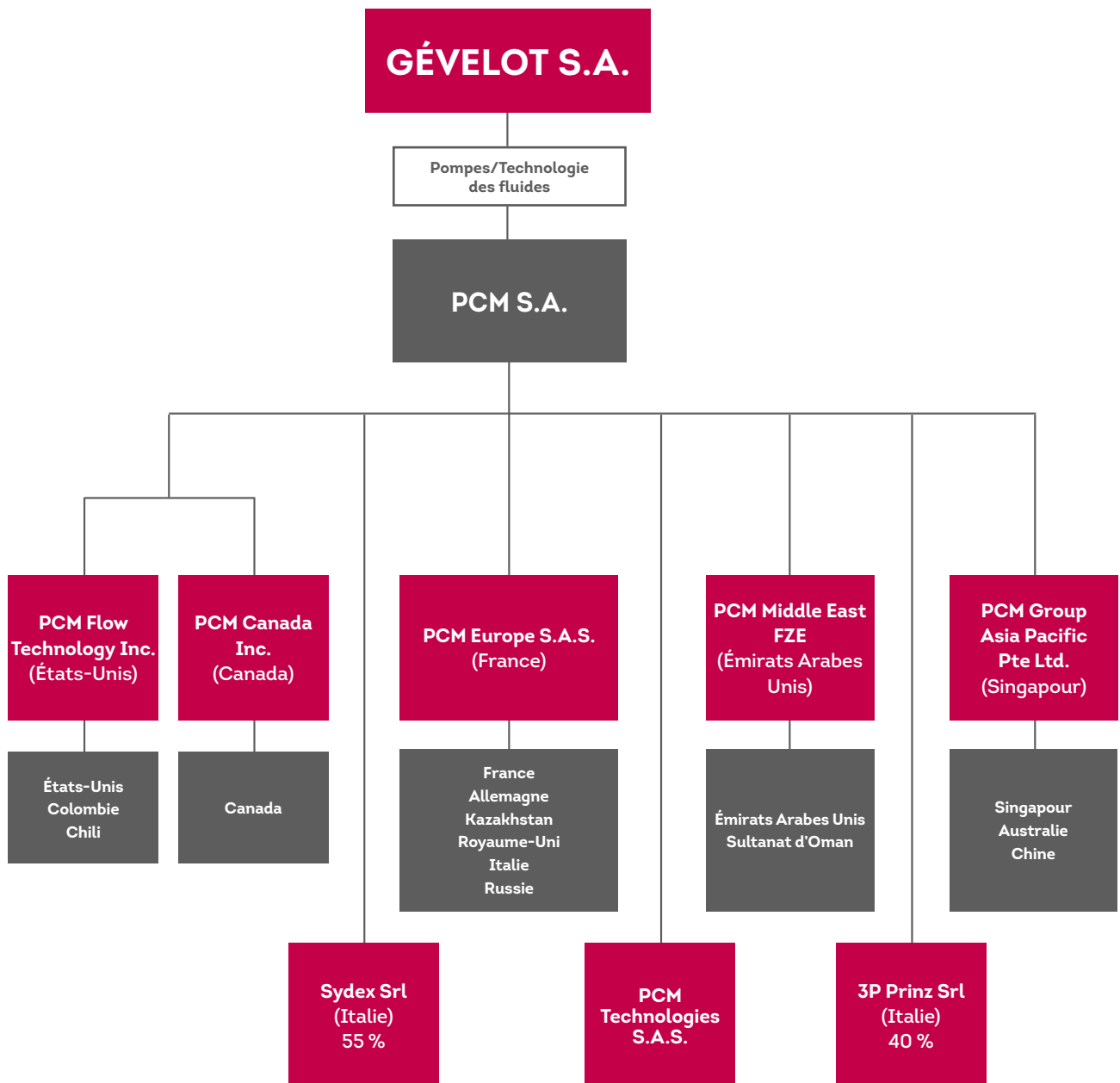
Titulaire	Société de Bourse Gilbert Dupont représentée par Audrey NODIN
-----------	--

## Dirigeants des Filiales

---

Secteur Pompes	
Président-Directeur Général	Mario MARTIGNONI
Directeur Général Délégué	Frédéric GARDE

# SOCIÉTÉS DU GROUPE



---

# **ORDRE DU JOUR**

---

## **de l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024**

### **De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice 2023,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Sociaux et Consolidés de cet exercice,
- Approbation des Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des Comptes Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des Conventions visées à l'Article L.225-38 du Code de Commerce,
- Affectation des Résultats de l'exercice 2023,
- Quitus aux Administrateurs,
- Administrateurs,
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

### **De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'annuler les actions que la Société aurait rachetées dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions

# PANORAMA DU GROUPE GÉVELOT

## Chiffres clés annuels

(en milliers d'euros)

	2023	2022	Variation 2023/2022 en %	2021
<b>Groupe</b>				
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	151 241	135 386	11,7 <sup>(1)</sup>	101 267
<i>Part réalisée hors France</i>	125 528	111 811	12,3	78 594
<b>Résultat opérationnel courant</b>	14 749	12 053	-	5 846
<b>Produits et (Charges) opérationnels non courants<sup>(2)</sup></b>	(1 967)	(186)	-	1 214
<b>Résultat opérationnel</b>	12 782	11 867	-	7 060
<b>Résultat financier</b>	4 017	(2 244)	-	949
<b>Résultat courant avant impôts</b>	16 799	9 623	-	8 009
<b>Impôts</b>	(3 250)	(1 279)	-	(412)
<b>Quote part dans les sociétés mises en équivalence</b>	125	172	-	10
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	13 674	8 516	-	7 607
<b>Part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle</b>	421	468	-	370
<b>Résultat net revenant à l'entreprise consolidante</b>	13 253	8 048	-	7 237
<b>Résultat net par action revenant à l'entreprise consolidante (en euros)</b>	17,56	10,50	-	9,40
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	21 404	13 254	-	12 146
<b>Capitaux propres</b>	220 645	212 713	3,7	207 355
<i>Endettement / Capitaux propres (en %)</i>	2,8	3,1	-	2,3
<i>Effectifs</i>	734	724	1,4	665

<sup>(1)</sup> à périmètre et taux de change constants + 15,1 %<sup>(2)</sup> dont dépréciation du bâtiment à Levallois-Perret<sup>(2)</sup> dont valorisations d'actifs Canada

(1 520)	-	-	-
-	-	-	1 126

<b>Gévelot S.A.</b>	2023	2022	Variation 2023/2022 en %	2021
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	1 010	966	4,6	792
<b>Résultat d'exploitation</b>	(1 401)	(980)	-	(960)
<b>Résultat financier</b>	5 815	(234)	-	2 394
<b>Résultat courant avant impôts</b>	4 415	(1 214)	-	1 434
<b>Résultat exceptionnel</b>	(1 635)	(19)	-	(19)
<b>Résultat net</b>	3 476	(558)	-	1 754
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	4 133	(469)	-	1 827
<b>Dividende net par action (en euros)</b>	4,00	3,00	-	2,00
<i>Effectifs</i>	4	5	-	5

---

# COMPTES 2023

---

# RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de notre Société et de ses Filiales au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les Comptes Annuels ainsi que les Comptes Consolidés arrêtés au 31 décembre 2023, et d'autre part vous communiquer les informations relatives au Gouvernement d'Entreprise dans notre Société (Articles L.225-37 al.6 ; L. 225-68 al.6 et L. 226-10-1 du Code de Commerce).

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce et aux effets de la transposition de la Directive Européenne sur le reporting extra-financier, nous publions une Déclaration de Performance extra-financière au titre de l'exercice 2023 dans un Rapport annexé au présent Rapport de Gestion assortie d'une vérification opérée par un Organisme Tiers Indépendant.

## Activités et Résultats du Groupe

Le périmètre est constitué essentiellement du Secteur Pompes détenu au travers de sa filiale PCM SA, l'autre secteur concernant l'activité immobilière de la Holding.

Le Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 s'élève à 151,4 M€ contre 135,4 M€ en 2022, en progression de 11,7 %.

À taux de change constant, l'augmentation est de 15,1 %.

L'exercice 2023 reste marqué par une croissance homogène au niveau mondial et particulièrement soutenue dans le secteur de l'Énergie et de l'Industrie.

Le Chiffre d'affaires externe des autres activités s'élève à 0,5 M€, contre 0,3 M€ en 2022.

### Commentaires détaillés sur les résultats consolidés

Le Résultat opérationnel courant consolidé 2023 du Groupe s'établit bénéficiaire à 14,7 M€ contre 12,1 M€ en 2022, en croissance de 2,6 M€.

La Contribution du Secteur Pompes, en augmentation, est positive de 16,0 M€ (positive de 12,9 M€ en 2022). Elle intègre comme l'an passé 5,4 M€ de redevances sur un contrat de licence dont l'échéance finale interviendra en juin 2024.

La croissance de l'activité explique cette performance, malgré tout impactée par un mix produits moins favorable affectant la marge brute opérationnelle ainsi que par la hausse des charges de structure.

La contribution de l'activité immobilière de la Holding est négative de 1,3 M€ contre 0,8 M€ négative l'an passé.

Le Résultat opérationnel 2023 est bénéficiaire de 12,8 M€ contre 11,9 M€ positif en 2022, en hausse de 0,9 M€. Il intègre en 2023 une dépréciation de 1,5 M€ d'un immeuble détenu par Gévelot SA en région parisienne (Hauts-de-Seine).

Le Résultat financier consolidé 2023 est positif de 4 M€ contre un déficit de 2,2 M€ l'année précédente. Ce résultat comprend une reprise de dépréciation pour 1,1 M€ et s'explique par ailleurs par la hausse marquée des taux d'intérêt rémunérant la trésorerie excédentaire du groupe en 2023.

En 2023, la charge nette d'impôts consolidée s'établit à 3,2 M€ contre 1,3 M€ en 2022.

Le Résultat net consolidé de l'exercice 2023 des entreprises intégrées est bénéficiaire de 13,7 M€ contre 8,5 M€ bénéficiaire en 2022, en augmentation de 5,2 M€.

La quote-part dans les Sociétés mises en équivalence s'établit positive à 0,1 M€. Il s'agit principalement de la participation aux résultats de la Société Italienne, 3P Prinz acquise en 2022.

La part du résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle s'établit en 2023 positif de 0,4 M€ contre 0,5 M€ positif en 2022.

Au final, le Résultat net consolidé part du Groupe de l'exercice 2023 est bénéficiaire à 13,3 M€ contre 8,0 M€ positif en 2022.

La Marge brute d'autofinancement, toujours positive, s'élève en progression à 21,4 M€ contre 13,3 M€ en 2022.

### Investissements du Groupe

Les investissements 2023 se sont élevés à 5,4 M€ (dont 0,4 M€ d'investissements immobiliers et 5,0 M€ d'investissements industriels) contre 9,8 M€ (6,8 M€ d'investissements immobiliers et 3,0 M€ d'investissements industriels) en 2022.

Aucune prise de participation n'a été réalisée au cours de l'exercice amenant le Groupe à détenir une participation significative dans une société ayant son siège social sur le territoire français.

### Emplois

Les effectifs moyens du Groupe en 2023, hors personnels temporaires, s'établissent à 710 personnes contre 686 personnes fin décembre 2022.

### Structure bilancielle consolidée

Le total du bilan consolidé à fin 2023 s'établit à 314,5 M€ contre 308,5 M€ à fin 2022, soit une augmentation de 6,0 M€.

L'Actif non courant ressort à 55,5 M€ contre 56,0 M€. Ce léger retrait est dû notamment à la dépréciation d'un immeuble de placement à hauteur de 1,5 M€.

L'Actif courant à 258,9 M€ est en hausse nette de 6,4 M€.

Cette variation nette est due à la hausse des stocks (+4,7 M€) et des créances clients (+4,9 M€).

La trésorerie globale, y compris actifs financiers courants, est en baisse de 3,5 M€.

Les Capitaux Propres à 220,6 M€ progressent de 7,9 M€, correspondant à : +13,7 M€ de résultat consolidé 2023, -1,0 M€ d'écarts de conversion, -0,2 M€ de divers, -1,4 M€ sur réduction du Capital Social en juin 2023 et -3,1 M€ de dividendes.

Les Provisions pour risques et charges, à 2,7 M€, se situent à un niveau équivalent à la clôture précédente.

Les Dettes, à 91,1 M€, sont en retrait de 2 M€. Les principaux postes, y compris dettes financières, restent stables à l'exception des dettes fournisseurs (-3,8 M€) et des dettes sociales (+1,7 M€).



## Structure financière consolidée

La Structure financière nette consolidée (actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite des emprunts auprès des Etablissements de crédit et des dettes financières diverses), est toujours positive et s'établit à 119,3 M€ en diminution de 3 M€. Le groupe n'a pas contracté d'emprunts ou de crédit-baux significatifs en 2023.

Au total, l'Actif courant s'élève à 258,9 M€ couvrant largement l'ensemble des dettes envers les tiers à moins d'un an, d'un montant de 84,8 M€.

En synthèse, le ratio « Endettement/Capitaux Propres » s'établit à 2,8 % contre 3,1 % à fin 2022.

Le ratio « Endettement / Chiffre d'affaires » s'élève à 4,0 % contre 4,8 % à fin 2022.

Le coût financier total de l'endettement s'élève à fin 2023 à 473 K€ (0,3 % du chiffre d'affaires) contre 197 K€ à fin 2022 (0,1 % du chiffre d'Affaires).

## Activité de la Société-Mère

Le Chiffre d'affaires de Gévelot S.A., Société-Mère, est de 1 010 K€ en 2023 contre 966 K€ en 2022.

Les loyers à 513 K€ sont en progression de 215 K€ avec un effet année pleine des nouvelles surfaces de bureaux de Levallois-Perret acquises en novembre 2022.

Ils correspondent à des locations de surfaces de bureaux de Levallois-Perret mises à disposition de sociétés tierces.

Les prestations facturées, à 496 K€, diminuent de 172 K€.

Les autres Produits et divers sont à 240 K€ et suivent la progression des recettes de loyer.

Au global, les Produits d'exploitation s'établissent à 1 252 K€ contre 1 084 K€, en hausse de 168 K€.

Les Charges d'exploitation à 2 653 K€ contre 2 064 K€ en 2022 sont en hausse de 589 K€.

Les Achats et charges externes, à 1 260 K€, sont en progression de 373 K€, principalement du fait de l'accroissement des surfaces louées en région parisienne, ainsi que des frais bancaires.

Les impôts et taxes ressortent à 155 K€ contre 117 K€ en raison de l'activité immobilière.

Les charges de personnel à 721 K€ augmentent de 81 K€.

Les dotations aux amortissements sont en progression à 145 K€, effet année pleine de l'immeuble acquis fin 2022.

Les autres charges à 99 K€ sont en progression de 17 K€.

Le Résultat d'exploitation de l'exercice s'établit négatif à 1 401 K€ contre 980 K€ également négatif en 2022.

Le Résultat financier est positif et s'élève à 5 812 K€ contre 234 K€ négatif en 2022.

Il est constitué notamment en 2023 d'un dividende de 2 254 K€ reçu de PCM SA (contre 1 502 K€ en 2022), de produits financiers pour 3 121 K€ et d'une reprise de dépréciation à hauteur de 1 117 K€ sur des placements financiers après une dotation de 2 056 K€ en 2022.

Le Résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 4 415 K€ contre 1 214 K€ déficitaire en 2022.

Le Résultat exceptionnel est négatif de 1 635 K€, s'expliquant par la dépréciation d'un immeuble acquis en 2022. En conséquence de la forte remontée des taux de capitalisation, il a été décidé de procéder à la dépréciation de notre actif,

dans le cadre d'une démarche prudentielle et de valorisation conforme au marché à l'instant présent.

En l'absence d'impôt propre, et après 697 K€ d'économie d'impôt liée au régime d'intégration fiscale, le Résultat net social de Gévelot S.A. s'établit déficitaire en 2023 à 3 476 K€ contre 558 K€ déficitaire en 2022.

## Activité de la Filiale (PCM SA)

Les principales informations concernant PCM SA présentées ci-après sont extraites des Comptes Annuels établis selon les règles locales.

### Données financières (en millions d'euros)

Filiale	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel
PCM SA	1,6	-1,2	11,5	- 0,1

Filiale	Résultat net	CAF	Invest. Industriels	Invest. Financiers
PCM SA	10,2	9,1	0,3	4,7

### Effectifs au 31 décembre 2023

Filiale (personnel temporaire exclu)	Total
PCM SA	4

## Activités du groupe en matière de recherche et de développement

Pour l'ensemble du Groupe, les dépenses de Recherche et Développement éligibles aux Crédits d'Impôts Recherche se sont élevées à 1 357 K€ au cours de l'exercice 2023.

Dans un monde dynamique et évolutif tant d'un point de vue normatif, législatif et technologique, PCM se distingue par ses avancées scientifiques et un engagement prouvé envers la durabilité environnementale. L'impact environnemental et l'emprunte Carbone de ses produits tout au long de leur cycle de vie est un des indicateurs principaux de développement.

L'entreprise a investi cette année dans des nouveaux équipements de laboratoire qui ont permis de sécuriser et d'accélérer significativement la formulation de nouveaux élastomères, cœur de métier de PCM.

De nombreux projets collaboratifs ont été initiés avec des universités et des entreprises dans des domaines d'avenir tels le pompage de CO2 sous différentes formes solides ou liquides et dans des conditions extrêmes, le pompage de plastiques à recycler pour en augmenter l'utilisation. L'utilisation de nos produits est maintenant éprouvée pour générer de l'électricité en récupérant de l'énergie aujourd'hui perdue, l'intégration de nouvelles méthodes d'impression 3D métallique permettant de développer des moyens d'injections à faible consommation d'énergie.

L'introduction rapide de nouvelles gammes de produits (LX pour le pompage du Lithium, X-Bio pour le Biogaz, ...) prouve l'extrême agilité de l'entreprise pour répondre aux marchés en développement.

Dans les domaines pharmaceutique et cosmétique, PCM a développé un système de dosage et de remplissage

extrêmement précis permettant de réduire drastiquement les pertes des produits des utilisateurs.

En conclusion, dans un monde où la durabilité est devenue une priorité absolue, PCM incarne le présent et l'avenir de l'innovation dans les domaines du pompage, mélangeage, dosage des fluides de plus en plus difficiles.

## Perspectives du Groupe pour 2024

### Société-Mère

Le Chiffre d'affaires de Gévelot SA sera à nouveau constitué de produits locatifs et de prestations de service.

En termes de produits financiers, un dividende en nette progression devrait être perçu de notre filiale sur 2024.

Nos ressources, à savoir loyers et prestations de services, devraient être stables ainsi que le résultat d'exploitation.

Au final, le résultat net de la société Holding devrait être en amélioration.

L'acquisition de 2 niveaux supplémentaires, soit 253m<sup>2</sup>, dans une copropriété de Levallois-Perret où Gévelot SA était déjà propriétaire de certains étages a été réalisée en février 2024.

### Secteur Pompes

Après une année de croissance en 2023, nous prévoyons une stabilité pour l'exercice 2024. À ce stade, les indicateurs commerciaux demeurent encourageants, tout comme la marge opérationnelle, soutenue par la relative stabilité des prix de l'énergie et des coûts de transport.

Cependant, la recrudescence des tensions au Moyen-Orient pourrait potentiellement perturber cette situation, avec des répercussions majeures sur nos activités non encore anticipées à ce jour.

Dans ce contexte, le Groupe reste particulièrement vigilant à l'évolution de la situation et est prêt à s'adapter en conséquence, si nécessaire.

## Gestion des Risques

Dans le cadre de la description des principaux risques auxquels le Groupe est confronté, les points suivants peuvent être retenus.

### Risques Généraux

#### 1. Risques Marché

L'activité spécifique des Pompes Pétrole est particulièrement corrélée au niveau des prix du baril de pétrole (Brent Crude, WTI Crude), où les producteurs maintiennent ou augmentent généralement leur production lorsque les prix du pétrole sont supérieurs à leur coût marginal. Depuis 2021, une trajectoire de reprise coïncidant avec une forte augmentation de la demande et des cours du brut est observée. Le niveau d'activité des Pompes Pétrole s'est très fortement accru depuis 2021 et devrait poursuivre son développement si les conditions géopolitiques le permettent.

Les performances commerciales dans les autres domaines du Secteur Pompes (marché Food et marché Industry) sont généralement liées à l'activité économique, en France comme à l'Étranger.

#### 2. Risques Pays

Le Groupe reste exposé aux risques Pays pour une partie de son activité, principalement dans le domaine du Secteur Parapétrolier, du fait, notamment, de sa présence dans des zones à risques géopolitiques importants (Moyen Orient, Afrique, Amérique Latine, Asie Centrale).

## Risques Financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers. Ces risques sont liés aux activités industrielles et commerciales du Groupe, à ses besoins de financement ainsi qu'à sa politique d'investissement notamment à l'international. Il s'agit principalement de risques de variations de taux de change et de taux d'intérêt.

### 1. Risques financiers liés aux activités industrielles et commerciales

#### - Risques de change opérationnels

Le Groupe Gévelot est exposé dans ses activités industrielles et commerciales aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies du fait de la localisation de son principal site de production en zone Euro et de ses zones de vente localisées dans le monde entier et impliquant des facturations en devises étrangères, principalement en Dollars américains ou canadiens.

Des couvertures à terme peuvent être mises en place dès la matérialisation d'une opération significative de vente en devises.

Le Groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures ; la marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change.

#### - Risques de change : Trésorerie, équivalents de Trésorerie

Les excédents de trésorerie en devises étrangères font l'objet de réflexions et actions régulières quant à leur conversion et remontée en euros, notamment via des distributions de dividendes.

#### - Risques de variation de prix

Le Groupe est sensible aux variations des cours de ses matières premières et coûts logistiques, bien que l'exercice ait été moins affecté que les précédents. Le Groupe, afin de tenter de limiter l'impact, poursuit le développement de la multiplicité de ses sources d'approvisionnement, y compris à l'international.

#### - Risques de crédit

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses Clients.

Les Clients européens ne présentent pas de risques individuels significatifs et font généralement l'objet d'une fonction de recouvrement dédiée. Les grands Clients Export positionnés dans des zones à risques géopolitiques majeurs font l'objet d'un suivi spécifique.

#### - Risques climatiques

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, le Groupe a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Notamment il s'est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités en optimisant par exemple la gestion des déchets et en favorisant les initiatives éco responsables tout en veillant à appliquer la réglementation.

À ce stade, le Groupe n'a identifié aucun impact tant sur la valorisation de ses actifs que sur le développement futur de ses activités.

### 2. Risques financiers liés aux opérations de financement

Le Groupe procède essentiellement par auto-financement pour ses activités industrielles et commerciales, particulièrement du fait de sa solide structure financière et ne fait appel au secteur bancaire qu'à titre marginal pour ses investissements.

**- Risques de variation de taux**

L'endettement brut à taux variable étant marginal, le risque est minime concernant les charges financières. Le résultat financier du groupe reste exposé au risque de variation de taux du fait de la trésorerie excédentaire. Des dépôts à terme ont été contractés pour 51M€ à des taux fixes > 4 % et sur un horizon s'échelonnant entre 2025 et 2028.

**3. Risques financiers liés aux opérations d'investissements réalisées à l'étranger**

**- Risques pays**

Le Groupe détient des actifs dans des pays où la stabilité politique et économique n'est pas assurée ; ces actifs ne représentent toutefois qu'une part non significative des actifs de l'ensemble du Groupe. Une assurance spécifique couvrant les investissements présents dans des pays a été mise en place au cas par cas.

**4. Risques financiers liés à la gestion de la trésorerie**

Le Groupe possède quelques valeurs mobilières de placement (13 % de la trésorerie, en baisse) basées sur des indices et dont le capital n'est pas garanti mais sécurisé par des barrières de protection.

Entre 2021 et 2022, des fonds obligataires et hedge funds ont été souscrits (7 % de la trésorerie) dans des conditions favorables. Cependant, à fin 2022, compte tenu d'un retournement de marché sur cette catégorie de placement entraînée par la rapide augmentation des taux directeurs des Banques centrales, des dépréciations ont dû être constatées. Elles ont été pour moitié reprises en 2023.

**Informations sur les délais de paiement**

*(Factures reçues et émises non réglées)*

Conformément à l'article D441-6 du Code de Commerce, nous présentons dans le tableau ci-dessous la décomposition des dettes fournisseurs et des créances clients dont le terme est à échéance.

<b>Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Code de Commerce - Article Article D.441-6, I. - 1°)</b>						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1j & plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	1					1
Montant total des factures concernées TTC	0 k€					0 k€
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,0 %					0,0 %
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10, I et L.441-11 du Code de Commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels conformes aux Conditions Générales d'Achat					

<b>Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Code de Commerce - Article D.441-6, I. - 2°)</b>						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1j & plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	3					3
Montant total des factures concernées TTC	47 k€					47 k€
% du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	4,7 %					4,7 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10, I et L.441-11 du Code de Commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels conformes aux Conditions Générales de Vent					

**Affectation des résultats**

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale l'affectation des résultats suivante :

Résultat de l'exercice de ..... 3 475 787,98 €  
 Report à nouveau antérieur de ..... 12 437 544,29 €  
 Total à répartir ..... 15 913 332,27 €  
 . Dividende : ..... 3 760 370 €  
 . Solde du Report à nouveau  
 après affectation : ..... 12 152 962,27 €

Le dividende global s'élève donc à 5,00 € par action pour 752 074 actions soit 3 760 370 € et sera mis en distribution à partir du 20 juin 2024.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts.

Cet abattement n'est applicable qu'en cas d'option expresse, irrévocable et globale pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu lors du dépôt de la déclaration annuelle des revenus du bénéficiaire. À défaut d'une telle option, le dividende à distribuer à ces personnes physiques domiciliées fiscalement en France entre dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sans application de cet abattement de 40 %.

Avant la mise en paiement, le dividende est soumis aux prélèvements sociaux et, sauf dispense dûment formulée par le contribuable, au prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu.

Il est rappelé qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices, ces dividendes étant intégralement éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'Article 158.3.2° du Code Général des Impôts :

Exercice	Net	Nombre d'actions	
		servies	globales
2020	2,00	769 500	769 500
2021	3,00	769 500	769 500
2022	4,00	759 610	759 610

## Bourse

Pendant l'année 2023, le cours de l'action, sur Euronext Growth Paris a évolué comme suit :

### Euros

Cours à fin 2022	185,00
Cours le plus bas	182,00
Cours le plus haut	208,00
Cours à fin 2023	185,00
Nombre de titres échangés en 2023*	23 652
Nombre de titres échangés en 2022**	39 703

\*dont 7 044 au titre du programme de rachat d'actions voté en 2022

\*\*dont 10 382 au titre du programme de rachat d'actions voté en 2022

Au 28 mars 2024, le cours de l'action était de 236 € avec un volume d'échange constaté depuis le début de l'année de 12 741 titres.

## Actionnariat

Au 31 décembre 2022, le capital de la Société Gévelot était constitué de 759 610 actions de 35 euros, réparti comme suit :

Actionnaires	Actions	% du capital	% des droits de vote
Sopofam 1	374 856	49,35 %	49,35 %
M. Mario Martignoni	18 527	2,44 %	2,44 %
<b>Total M. Mario Martignoni</b>	<b>393 383</b>	<b>51,79 %</b>	<b>51,79 %</b>
Rosclodan	62 192	8,19 %	8,19 %
Autres	304 035	40,02 %	40,02 %
<b>Total</b>	<b>759 610</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

<sup>(1)</sup> La Société de Portefeuille Familial - Sopofam est contrôlée par M. Mario Martignoni

La société Gévelot a décidé lors de l'assemblée générale mixte de ses actionnaires du 15 juin 2023 d'approuver la fusion par voie d'absorption de la société Rosclodan et d'augmenter son capital d'un montant de 2 194 500 euros, par voie d'émission de 62 700 actions nouvelles Gévelot attribuées aux actionnaires de la société Rosclodan à raison de 95 actions Gévelot pour 1 action Rosclodan (12<sup>e</sup> résolution) puis a réduit son capital d'une somme de 2 194 500 euros par voie d'annulation de 62 700 actions Gévelot d'une valeur nominale de 35 euros reçues par cette dernière dans le cadre de la fusion (13<sup>e</sup> résolution).

À l'issue de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Gévelot du 15 juin 2023, le conseil d'administration de cette dernière a décidé le même jour, en application de la 8<sup>ème</sup> résolution à caractère extraordinaire adoptée par l'assemblée générale mixte de ses actionnaires du 15 juin 2022, d'annuler 5 230 actions Gévelot acquises dans le cadre du programme de rachat également autorisé par l'assemblée générale mixte de ses actionnaires du 15 juin 2022, ramenant ainsi le nombre d'actions composant le capital de la société Gévelot de 759 610 à 754 380 actions. Le conseil

d'administration de la société Gévelot a ensuite décidé le 19 juin 2023 d'annuler 2 306 actions supplémentaires de la société Gévelot également acquises dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte de ses actionnaires du 15 juin 2022 ramenant ainsi le nombre d'actions composant le capital de la société Gévelot à son nombre actuel de 752 074 actions.

Au 31 décembre 2023, le capital de la Société Gévelot est constitué de 752 074 actions de 35 euros, réparti comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote		% droits de vote	
			AGO	AGE	% AGO	% AGE
Sopofam <sup>1</sup>	374 856	49,84	374 856	374 856	49,84	49,84
M. Mario Martignoni (pleine propriété)	22 707	3,02	22 707	22 707	3,02	3,02
M. Mario Martignoni (nue-propriété)	10 450	1,39	-	10 450	-	1,39
<b>Total Mario Martignoni</b>	<b>408 013</b>	<b>54,25</b>	<b>397 563</b>	<b>408 013</b>	<b>52,86</b>	<b>54,25</b>
Mme Armelle Caumont Caumi (pleine propriété)	47 646	6,34	47 646	47 646	6,34	6,34
Mme Armelle Caumont Caumi (nue-propriété)	10 450	1,39	-	10 450	-	1,39
<b>Total Armelle Caumont-Caumi</b>	<b>58 096</b>	<b>7,72</b>	<b>47 646</b>	<b>58 096</b>	<b>6,34</b>	<b>7,72</b>
Autres	285 965	38,02	306 865	285 965	40,80	38,02
<b>Total</b>	<b>752 074</b>	<b>100,00</b>	<b>752 074</b>	<b>752 074</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

<sup>(1)</sup> La Société de Portefeuille Familial - Sopofam est contrôlée par M. Mario Martignoni

Par courrier reçu le 8 janvier 2024, la Société Gévelot a été informée par la société Sopofam que suite à l'apport par M. Mario Martignoni de 5 388 actions GEVELOT détenues en pleine propriété à la société Sopofam cette dernière a franchi individuellement en hausse, le 8 janvier 2024, les seuils de 50 % du capital et des droits de vote de la société GEVELOT et détenir individuellement 380 244 actions GEVELOT représentant autant de droits de vote, soit 50,56 % du capital et des droits de vote de cette société. Le franchissement en hausse des seuils de 50 % du capital et des droits de vote de la société GEVELOT par la société Sopofam a fait l'objet d'une déclaration mise en ligne sur le site de l'AMF le 9 janvier 2024 sous le numéro 224C0041 et a fait l'objet d'une décision de dérogation de l'AMF à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 223C1754, mise en ligne sur le site de l'AMF le 2 novembre 2023.

Par ailleurs, la société Gévelot a été informée que :

- Monsieur Mario Martignoni, la Société Sopofam, la Société Rosclodan et des membres de la famille Bienaimé avaient souscrit le 8 décembre 2022 un engagement collectif de conservation en application de l'article 787 B du code général des impôts qui porte sur 469 472 actions de la société Gévelot représentant, à la date de l'acte, 61,8 % des actions de Gévelot et des droits de vote attachés aux actions de Gévelot.

- Monsieur Mario Martignoni, la Société Sopofam, et un autre groupe d'actionnaires avaient souscrit le 13 décembre 2022 un autre engagement collectif de conservation en application de l'article 787 B du code général des impôts d'une durée de deux ans qui porte sur 407 969 actions de la société Gévelot représentant, à la date de l'acte, 53,7 % des actions de Gévelot et des droits de vote attachés aux actions de Gévelot.

À notre connaissance, le Capital de la Société ne fait l'objet d'aucune détention par le Personnel du Groupe, quels qu'en soient le cadre et l'origine.

## Projets de modifications concernant le Capital Social

### Autorisation à l'effet de pouvoir de mettre en place un programme de rachat d'actions en vue de leur annulation

Afin de permettre au Conseil d'Administration de pouvoir éventuellement mettre en place un programme de rachat d'actions en vue de leur annulation, deux Résolutions, une à caractère ordinaire (huitième) et une à caractère extraordinaire (neuvième), seront proposées à la prochaine Assemblée Générale Mixte.

Autorisation à l'effet de pouvoir mettre en place un Programme de rachat d'actions en vue de leur annulation

Il sera proposé une Résolution à caractère ordinaire ayant pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une nouvelle durée maximum de 18 mois, à faire acheter par la Société un nombre d'Actions représentant au maximum 10 % de son Capital arrêté à la date de la présente Assemblée, ce qui correspond à 75 207 Actions, pour un montant maximal de 18 M€.

Autorisation à l'effet d'annuler les actions, le cas échéant, acquises par la Société

Il sera proposé une Résolution à caractère extraordinaire ayant pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler les Actions que la Société aurait rachetées dans le cadre de la reconduction du Programme de Rachat d'Actions, dans la limite de 10 % du Capital par période de 24 mois, en une ou plusieurs fois.

Cette autorisation est subordonnée à l'approbation du nouveau programme de rachat d'Actions.

Le Conseil d'Administration informera les Actionnaires réunis en Assemblée Générale annuelle de toutes les opérations réalisées en cas d'approbation des présentes Résolutions.

## État récapitulatif des opérations réalisées en 2023 par les dirigeants sur les actions de la Société

(Article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

	Nature opération	Montant en €
M. Mario Martignoni Président directeur Général <sup>1</sup>	Échange d'actions Rosclodan contre des actions Gévelot dans le cadre de la fusion par voie d'absorption de Rosclodan par Gévelot intervenue le 15 juin 2023	2 126 575
Mme Roselyne Martignoni, administrateur		1 159 950
Madame Arrmelle Caumont -Caimi, administrateur		2 126 390
M. Charles Bienaimé administrateur		2 067 930

## Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

### Holding

Gévelot SA est devenu propriétaire en février 2024 de 253 m<sup>2</sup> supplémentaires d'un immeuble de bureaux à Levallois-Perret. Une promesse de vente avait été signée en décembre 2023 avec versement par Gévelot SA d'une indemnité d'immobilisation de 185 K€. Le montant total de l'acquisition est de 1,85 M€.

### Secteur Pompes

Le conflit déclenché au Proche-Orient dès 2023 ne devrait pas avoir de conséquences significatives directes ou indirectes sur les comptes de l'année 2024. Notre Groupe reste néanmoins attentif à l'évolution de ce conflit du fait de nos activités sur la zone Moyen Orient.

## Gouvernement d'entreprise

### Modalités d'exercice de la Direction Générale

Depuis le choix du mode moniste par le Conseil d'Administration d'octobre 2002, le Président du Conseil d'Administration assume également la Direction Générale.

Un Directeur Général Délégué a été désigné par le Conseil d'Administration sur proposition du Président-Directeur Général depuis lors et jusqu'en juin 2023.

### Fonctionnement des Organes Sociaux

Le Conseil d'Administration comprend six membres dont deux femmes et quatre hommes.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2023.

## Administrateurs et Mandataires Sociaux

Il sera soumis à cette Assemblée Générale, le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BIENAIME et Monsieur Pascal HUBERTY.

### Liste des mandats et fonctions exercés

En application des dispositions de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des fonctions exercées par chacun des Mandataires Sociaux de la Société Gévelot au cours de l'exercice écoulé.

**Monsieur Mario MARTIGNONI, Président Directeur Général et Administrateur,**

exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

- Président-Directeur Général et Administrateur de PCM SA
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de PCM Group Italia Srl (Italie)
- Administrateur de PCM Kazakhstan LLP (Kazakhstan)
- Administrateur de PCM Muscat LLC (Oman)
- Administrateur de PCM Middle East FZE (E.A.U.)
- Président de PCM Flow Technology Inc. (Etats Unis)
- Administrateur de PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd. (Singapour)
- Administrateur de PCM Artificial Lift Solutions Inc. (Canada)
- Administrateur de PCM Canada Inc. (Canada)
- Administrateur de Cougar Machine Ltd (Canada)
- Administrateur de PCM Trading Shanghai Co. Ltd (Chine)
- Administrateur de PCM Suzhou Co. Ltd. (Chine)
- Administrateur de Sydex Srl (Italie)
- Administrateur de 3P Prinz (Italie)

Fonctions hors Groupe :

- Président-Directeur Général de Sopofam SA
- Administrateur Unique de Martignoni 1518 Srl (Italie)

**Monsieur Philippe BARBELANE, Administrateur,**  
exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :  
- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe : néant

**Madame Roselyne MARTIGNONI, Administrateur,**  
exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :  
- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe :  
- Administrateur de Sopofam SA

**Monsieur Charles BIENAÏMÉ, Administrateur,**  
n'exerce pas d'autre fonction au sein du Groupe

Fonctions hors Groupe :  
- Membre du Directoire de la Financière Meeschaert  
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société  
Boisdormant SA

**Monsieur Jacques FAY, Administrateur,**  
exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :  
- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe : néant

**Monsieur Pascal HUBERTY, Administrateur,**  
n'exerce pas d'autre fonction au sein du Groupe

Fonctions hors Groupe :  
- Gérant de la SCI Les Blés

**Madame Armelle CAUMONT-CAIMI, Administrateur,**  
exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :  
- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe : néant

## Conventions réglementées

(Art. L.225-37-4, 2° du Code de Commerce)

Il n'existe aucune convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et d'autre part une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L.233-3 sauf s'il s'agit de conventions courantes et conclues à des conditions normales.

## Délégations en cours de validité pour les augmentations de capital

Néant.

## Programme de rachat d'actions

Dans le cadre de l'adoption le 15 juin 2022 de la septième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du même jour, le Conseil d'Administration a reçu autorisation de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation (rachat autorisé de 2,50 % maximum des actions composant le Capital Social pour un montant total maximum de 4 millions d'euros). Cette autorisation a pris fin le 15 décembre 2023.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a acquis 7 044 actions à un cours moyen d'achat s'élevant à 189,37 € au cours de l'exercice 2023.

Faisant usage de la délégation accordée lors de l'Assemblée Générale Mixte de juin 2022, le Conseil d'Administration dans ses réunions du 15 juin 2023 et 19 juin 2023 a décidé d'annuler 7 536 actions auto-détenues. Après ces opérations, le nouveau capital social est désormais composé de 752 074 actions de 35 euros chacune et s'élève à 26 322 590 euros.

Au 31 décembre 2023, la Société ne détenait plus aucune action.

## Autres informations juridiques et fiscales

### Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

(articles 39-4 et 223 quater du CGI)

Pour Gévelot S.A., les réintégrations de dépenses somptuaires dans le résultat fiscal au cours de l'exercice 2023 se sont élevées à 18 228 € contre 22 698 € en 2022. Aucun impôt n'a été supporté en raison du déficit fiscal reportable.

Le dépôt de ce Rapport au Greffe du Tribunal de Commerce sera effectué conformément à la Loi.

**Le Conseil d'Administration**

---

# **Comptes Consolidés au 31 décembre 2023**

---

# BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

## (Référentiel IFRS)

### ACTIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2023	Montant net au 31.12.2022
Écarts d'acquisition	Note 4	1 790	1 771
Immobilisations incorporelles	Note 4	1 460	1 450
Immobilisations corporelles	Note 4	36 210	35 396
Immeubles de placements	Note 4	5 077	6 674
Droits d'utilisation	Note 4	7 867	7 528
Actifs financiers non courants	Note 6	1 033	1 132
Actif d'impôt différé	Note 15	512	616
Participations dans des entreprises associées	Note 5	1 588	1 460
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT (I)</b>		<b>55 537</b>	<b>56 027</b>
Stocks et en-cours	Note 7	52 172	47 424
Créances clients et comptes rattachés	Note 8	76 258	71 372
Autres débiteurs	Note 9	4 887	4 446
Créance d'impôt exigible	Note 15	179	366
Actifs financiers courants	Note 6	102 037	87 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	23 401	41 556
<b>TOTAL ACTIF COURANT (II)</b>		<b>258 934</b>	<b>252 499</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		<b>314 471</b>	<b>308 526</b>

### PASSIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2023	Montant net au 31.12.2022
Capitaux propres attribuables à la société consolidante		217 385	209 770
Capitaux propres attribuables aux intérêts ne conférant pas le contrôle		3 260	2 943
<b>TOTAL DE L'ENSEMBLE DES CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>220 645</b>	<b>212 713</b>
Provisions non courantes	Note 12	2 393	2 136
Passifs financiers non courants	Note 14	459	512
Obligations locatives non courantes	Note 14	3 976	3 638
Passif d'impôt différé	Note 15	1 866	1 261
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT (II)</b>		<b>8 694</b>	<b>7 547</b>
Dettes fournisseurs d'exploitation		16 568	20 396
Dettes fournisseurs d'immobilisations		18	127
Provisions courantes	Note 12	293	660
Passifs sur contrats	Note 16	54 792	54 590
Autres créditeurs	Note 11	11 033	9 363
Passif d'impôt exigible	Note 15	755	747
Passifs financiers courants	Note 14	88	583
Obligations locatives courantes	Note 14	1 585	1 800
<b>TOTAL PASSIF COURANT (III)</b>		<b>85 132</b>	<b>88 266</b>
<b>TOTAL DETTES (II+III)</b>		<b>93 826</b>	<b>95 813</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>314 471</b>	<b>308 526</b>

Les notes n° 1 à 27 font partie intégrante des états financiers consolidés.



# RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

## (Référentiel IFRS)

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)		Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	<i>Note 19</i>	<b>151 241</b>	<b>135 386</b>
Autres produits de l'activité courante		5 886	6 080
<b>Produits de l'activité courante</b>	<i>Note 16</i>	<b>157 127</b>	<b>141 466</b>
Charges opérationnelles courantes	<i>Note 17</i>	(142 378)	(129 413)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<i>Note 19</i>	<b>14 749</b>	<b>12 053</b>
Autres produits opérationnels	<i>Note 19</i>	672	655
Autres charges opérationnelles	<i>Note 19</i>	(2 639)	(841)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<i>Note 19</i>	<b>12 782</b>	<b>11 867</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		4 845	(1 394)
Coût de l'endettement financier brut		(473)	(197)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>4 372</b>	<b>(1 591)</b>
Autres produits financiers		1 833	2 459
Autres charges financières		(2 188)	(3 112)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<i>Note 18</i>	<b>4 017</b>	<b>(2 244)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<i>Note 19</i>	<b>16 799</b>	<b>9 623</b>
(Charge) / produit d'impôt	<i>Note 15</i>	(3 250)	(1 279)
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>		<b>13 549</b>	<b>8 344</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		125	172
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<i>Note 19</i>	<b>13 674</b>	<b>8 516</b>
<b>PART REVENANT AUX INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE</b>		<b>421</b>	<b>468</b>
<b>RÉSULTAT REVENANT À L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE</b>		<b>13 253</b>	<b>8 048</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>		<b>17,56 €</b>	<b>10,50 €</b>

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe ou détenues comme actions propres. Il n'y a pas d'actions potentielles dilutives.

Le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat par action est de 754 658 pour l'exercice 2023 et de 766 138 pour l'exercice 2022 (cf. Note n° 3 - Capital social).

Les notes n° 1 à 27 font partie intégrante des états financiers consolidés.

# RÉSULTAT GLOBAL ET CAPITAUX PROPRES

## Résultat global 2023

Référentiel I.F.R.S. (en milliers d'euros)			Exercice 2023	Exercice 2022
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>			<b>13 674</b>	<b>8 516</b>
Autres éléments de résultat :	Montant brut	Impôt produit /(charge)		
A) Éléments recyclables				
. Écarts de conversion	(1 035)	-	(1 035)	523
B) Éléments non recyclables				
. Gains / (Pertes) actuariel(le)s	(374)	133	(241)	471
<b>Autres éléments de résultat nets d'impôt</b>			<b>(1 276)</b>	<b>994</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>			<b>12 398</b>	<b>9 510</b>

## Tableau de variation des capitaux propres et intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Capital (cf. Note 3)	Titres auto- détenus (cf. Note 3)	Écarts de conversion	Gains / (Pertes) actuariel(le)s	Réserves consolidées	Capitaux propres Part du Groupe	Part des Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>SITUATION AU 31.12.2021</b>	<b>26 933</b>	<b>-</b>	<b>3 024</b>	<b>(353)</b>	<b>175 271</b>	<b>204 875</b>	<b>2 480</b>	<b>207 355</b>
Opérations sur titres auto-détenus	(347)	(90)	-	-	(1 405)	(1 842)	-	(1 842)
Distributions (3,00 € par action de 35 €)	-	-	-	-	(2 310)	(2 310)	-	(2 310)
Résultat global 2022	-	-	528	471	8 048	9 047	463	9 510
<b>SITUATION AU 31.12.2022</b>	<b>26 586</b>	<b>(90)</b>	<b>3 552</b>	<b>118</b>	<b>179 604</b>	<b>209 770</b>	<b>2 943</b>	<b>212 713</b>
Opérations sur titres auto-détenus	(263)	90	-	-	(1 197)	(1 370)	-	(1 370)
Distributions	-	-	-	-	(3 101)	(3 101)	-	(3 101)
Variations de périmètre	-	-	-	-	5	5	-	5
Résultat global 2023	-	-	(1 035)	(241)	13 253	11 977	421	12 398
<b>SITUATION AU 31.12.2023</b>	<b>26 323</b>	<b>-</b>	<b>2 517</b>	<b>(123)</b>	<b>188 564</b>	<b>217 281</b>	<b>3 364</b>	<b>220 645</b>

# FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 2023

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	31.12.2023	31.12.2022
<b>OPÉRATIONS D'ACTIVITÉ</b>		
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>13 549</b>	<b>8 344</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	6 821	5 604
- Variation des impôts différés <i>Note 15</i>	726	(885)
- Plus ou Moins-values de cession, nettes d'impôt	307	191
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées (1) (2)</b>	<b>21 404</b>	<b>13 254</b>
- Variation des stocks	(5 004)	(11 254)
- Variation des créances clients	(5 498)	(12 375)
- Variation des autres créances opérationnelles	(67)	(872)
- Variation des dettes fournisseurs	(3 774)	5 830
- Variation des autres dettes opérationnelles	1 802	3 524
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(12 541)</b>	<b>(15 146)</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS</b>	<b>8 863</b>	<b>(1 892)</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles <i>Note 4</i>	(5 406)	(9 782)
- Augmentations des actifs financiers	(15 310)	(52 152)
<b>Total</b>	<b>(20 716)</b>	<b>(61 934)</b>
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	641	588
- Diminutions des actifs financiers	707	120
<b>Total</b>	<b>1 347</b>	<b>708</b>
Variation du besoin en fonds de roulement et divers	(109)	71
<b>Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>(1 200)</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR INVESTISSEMENTS</b>	<b>(19 478)</b>	<b>(62 355)</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
- Dividendes attribués aux actionnaires de la Société Mère	(3 101)	(2 310)
- Rachats d'actions propres	(1 370)	(1 842)
<b>Total</b>	<b>(4 471)</b>	<b>(4 152)</b>
- Mise en place des emprunts et dettes financières <i>Note 14</i>	74	539
- Remboursements des emprunts et dettes financières <sup>(3)</sup> <i>Note 14</i>	(2 423)	(2 397)
<b>Variation des emprunts et dettes financières</b>	<b>(2 348)</b>	<b>(1 858)</b>
Divers	-	-
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(6 819)</b>	<b>(6 010)</b>
Incidence du reclassement des activités abandonnées	-	-
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(17 434)</b>	<b>(70 258)</b>
Trésorerie à l'ouverture	41 506	111 347
Trésorerie à la clôture <i>Note 10</i>	23 351	41 506
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie	721	(417)
	<b>(17 434)</b>	<b>(70 258)</b>

(1) Les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la note 15.

(2) dont 585 K€ de décaissements au titre des contrats de location au cours de l'exercice.

(3) dont 1 820 K€ de décaissements au titre des contrats de location au cours de l'exercice (note 14).

---

# Annexe des Comptes Consolidés au 31 décembre 2023

---

# ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

## Note 1 : Règles et Méthodes Comptables - Faits significatifs de l'exercice

En date du 23 avril 2024, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Gévelot SA au 31 décembre 2023.

Les notes 1 à 27 ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### A. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les États Financiers consolidés du Groupe Gévelot sont établis conformément aux principes et normes internationales d'évaluation et de présentation de l'information financière IFRS<sup>(1)</sup> (International Financial Reporting Standards), tels qu'adoptés par l'Union Européenne.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, l'Euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

#### Nouveaux textes d'application obligatoire

- Modifications d'IAS 1 - Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- Modifications d'IAS 8 - Définition d'une estimation comptable ;
- Modifications d'IAS 12 - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- Modifications d'IAS 17 - Contrats d'assurance ;

Ces textes, ainsi que les autres textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ont pas eu d'incidence significative pour le Groupe Gévelot.

#### Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a appliqué aucun amendement et aucune norme ou interprétation par anticipation.

#### Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

L'impact potentiel des principaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRS IC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture est en cours d'analyse. Néanmoins, le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres textes potentiellement applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2024 aient un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Aucune application anticipée n'est envisagée à ce stade.

#### Présentation des comptes consolidés

Le bilan est présenté sous la forme courant / non courant. Sont considérés comme courants, les actifs et passifs directement liés au cycle d'exploitation, d'une durée maximum de douze mois. Les actifs et passifs financiers sont par nature classés en non courants à l'exception de leur quote-part à moins d'un an classée en courant.

Le Compte de résultat consolidé est présenté par nature en Charges et Produits.

### 1.1. Principes Comptables spécifiques à la Consolidation

#### 1.1.1 Périmètre de consolidation

Les États financiers consolidés comprennent par intégration globale les comptes de Gévelot SA et des filiales sur lesquelles elle exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif. La date de prise ou de cessation de contrôle détermine l'entrée ou la sortie du périmètre d'intégration globale.

Les Sociétés dans lesquelles Gévelot SA ne détient pas le contrôle exclusif sont mises en équivalence dans les cas où une influence notable est exercée.

#### 1.1.2 Conversion des comptes exprimés en devises

Les États Financiers des Filiales étrangères sont convertis en euros de la manière suivante :

- les postes du Bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les postes du Compte de Résultat sont convertis au taux moyen,
- les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen.

Les écarts de conversion inclus dans les Capitaux Propres consolidés résultent donc :

- de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les Capitaux Propres d'ouverture,
- de la différence entre le taux de change moyen et le taux de change à la clôture, sur le résultat de la période et sur les autres variations des Capitaux Propres.

#### 1.1.3 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les Actifs et Passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au Compte de Résultat en produit ou en perte de change. Les Actifs et Passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

*Nota : les cours retenus sont indiqués en note 2.*

### 1.2. Principes Comptables spécifiques au Bilan

#### 1.2.1 Regroupement d'entreprises

Les Regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à la Norme IFRS 3.

À la date d'acquisition, le goodwill est évalué comme étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables, passifs, et passifs éventuels acquis.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des

(1) Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne ([https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutinyrps\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutinyrps_fr))

événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils sont susceptibles de s'être dépréciés.

Toute dépréciation constatée est irréversible.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe «Dépréciation des actifs non financiers» dans la Note 1.2.4.

### 1.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au bilan à leur coût historique. Elles sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité.

Les actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais de recherche sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus de même que les coûts de développement non activés qui ne remplissent pas les critères de capitalisation selon IAS 38.

Pour les frais de développement, leur inscription à l'Actif est obligatoire (IAS 38) dès que l'entreprise peut démontrer :

- que le projet est nettement identifié et les coûts de l'actif ainsi immobilisé peuvent être individualisés et suivis de façon fiable, son intention et sa capacité technique et financière de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses engagées iront à l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Durées d'utilité :

Frais de développement : durée de vie des projets sous-jacents, comprise généralement entre 3 et 15 ans.

Logiciels : durée d'utilisation des logiciels, entre 2 et 15 ans.

Autres (brevets, ...) : sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder 20 ans.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe «Dépréciation des actifs non financiers» dans la Note 1.2.4.

### 1.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, principalement composées de Terrains, Constructions, Installations Techniques et Matériels de production, sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, conformément à la Norme IAS 16.

#### Prix de revient des Immobilisations

Les frais d'acquisition directement attribuables à des immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts.

Selon le traitement de référence d'IAS 23, antérieur à l'application effective de sa révision, les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Lors de leur acquisition, les immeubles de placement sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition frais et droits inclus

Le Groupe applique le modèle du coût amorti pour évaluer ses immeubles de placement.

#### Droits d'utilisation

Les biens dont le Groupe a la disposition par contrat de location sont traités dans le Bilan et le Compte de Résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt.

En conséquence, pour tous les contrats de location (hors contrats portant sur des actifs de faible valeur et contrats d'une durée inférieure à 12 mois) le groupe constate au bilan un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées,
- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les biens en contrat de location sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée de manière similaire aux autres immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si la Société n'a pas la certitude d'en devenir propriétaire à l'échéance.

#### Amortissements

Les Amortissements sont calculés linéairement au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent ces immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- Terrains : non amortissables,
- Constructions (gros œuvre, aménagements, ravalements, étanchéité) : 10 à 40 ans,
- Installations Techniques, Matériels et Outillages industriels : 3 à 40 ans, sauf exceptions,
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs comptabilisés à leurs coûts historiques sont revues à chaque clôture. Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique «autres produits et charges opérationnels».

### 1.2.4 Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée et les goodwill ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Les autres actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la valeur recouvrable est susceptible d'être inférieure à la valeur comptable.

La liste non exhaustive des indices externes ou internes à l'origine de cette estimation est la suivante :

- Indices externes :
  - baisse plus que la normale de la valeur de marché,
  - changements importants dans l'environnement technique, économique ou juridique, ayant un effet négatif sur l'entreprise,
  - augmentation des taux d'intérêt,
- Indices internes :
  - obsolescence ou dégradation physique non prévue par le plan d'amortissement,
  - performances économiques inférieures aux prévisions,
  - changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.

La dépréciation est comptabilisée à hauteur de l'excédent entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. Le test de dépréciation est réalisé le cas échéant au niveau des actifs pris individuellement ou au niveau des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) lorsque les actifs ne peuvent être évalués

individuellement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les goodwill qui ne peuvent être testés individuellement sont regroupés au sein du groupe d'UGT au niveau duquel sont appréciées les synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur recouvrable d'un actif (d'une UGT ou d'un groupe d'UGT) est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité.

Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue d'un actif estimée sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans à 5 ans. Au-delà les flux sont extrapolés à l'infini par application d'un taux de croissance constant.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- chaque Société a été considérée comme une UGT indépendante,
- un taux d'actualisation spécifique a été déterminé (voir note 4).

Ce taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, dans lequel le coût de la dette et le coût des fonds propres après impôt sont pondérés en fonction du poids relatif de la dette et des fonds propres dans le secteur d'activité concerné. Il est calculé pour le Groupe et majoré, pour certaines UGT, d'une prime de risque de marché et/ou de risques spécifiques.

### 1.2.5 Actifs financiers

Les actifs financiers sont principalement constitués de prêts, de créances et de placements bancaires dans le cadre de la gestion de la trésorerie (cf. infra).

Ils sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Ils sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des dépréciations sont constituées pour couvrir les pertes de crédit attendues et des risques avérés de non-recouvrement des créances. Le montant des dépréciations est déterminé de façon statistique pour le risque de crédit et contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle pour le risque de non-recouvrement.

Le Groupe porte une appréciation quant à savoir si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (critère «SPPI»).

Aux fins de cette évaluation, le terme «principal» désigne la juste valeur de l'actif lors de sa comptabilisation initiale. Les «intérêts» désignent la contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période de temps donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge.

Lorsqu'il doit déterminer si des flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, le Groupe considère les modalités contractuelles de l'instrument financier. Il lui faut notamment évaluer si l'actif financier comprend une modalité contractuelle susceptible de modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de sorte qu'il ne satisfasse plus à cette condition. Lors de cette évaluation, le Groupe tient compte des éléments suivants :

- les éventualités qui pourraient modifier le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie,

- les conditions susceptibles d'ajuster le taux contractuel du coupon, notamment les caractéristiques de taux variable,
- les clauses de remboursement anticipé et de prolongation et
- les conditions limitant les recours du Groupe pour obtenir les flux de trésorerie d'actifs déterminés.

Une clause de remboursement anticipé peut être cohérente avec le critère «SPPI» si le montant du remboursement anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts y afférents.

Le Groupe définit son intention de gestion et le modèle économique qu'il entend appliquer aux actifs financiers détenus. Les informations considérées sont les suivantes :

- les méthodes et objectifs définis pour le portefeuille et leur mise en pratique. Il s'agit notamment de savoir si la stratégie de la Direction se concentre sur l'obtention de produits d'intérêts contractuels, le maintien d'un profil spécifique de taux d'intérêt, le fait de faire correspondre la durée de détention des actifs financiers avec celle des passifs qui les financent ou des flux de trésorerie attendus, ou la réalisation de flux de trésorerie en vendant ces actifs,
- la manière dont la performance du portefeuille est évaluée et communiquée à la Direction du Groupe,
- les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique (et des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique) et la façon dont ces risques sont gérés et
- la fréquence, la valeur et la répartition dans le temps des ventes d'actifs financiers au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Le Groupe n'a pas opté pour la juste valeur.

### Clients et autres Créances d'exploitation

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur (généralement égale au montant facturé), puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti avec la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients sortent du bilan lorsqu'elles sont réglées, ou lorsque la quasi-totalité des risques et avantages est transférée à un tiers en cas de cession.

### Gestion de la Trésorerie

La Trésorerie et les équivalents de Trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (moins de trois mois), liquides, sans risque de perte de valeur et dont le risque de variation de valeur est négligeable. Les supports utilisés, auprès de grandes institutions financières, sont constitués, soit de dépôts bancaires à terme, soit de titres d'OPCVM de type monétaire sans risques spécifiques identifiés.

Les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois ne sont pas reconnus comme de la Trésorerie et sont reclassés en «Actifs financiers courants». Ces placements sont constitués de dépôts bancaires à terme, de titres d'OPCVM ou de produits structurés qui présentent des garanties en capital ou des barrières de protection.

### 1.2.6 Stocks et travaux en cours

Selon la Norme IAS 2 «Stocks», le coût des stocks doit comprendre l'ensemble des coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour mettre les stocks à disposition ; les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition.

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix ou du coût moyen pondéré.

Les stocks sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et la réalisation de la vente.

Les stocks ne comprennent pas de coût d'emprunt.

Les matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués suivant les méthodes ci-après : dernier prix d'achat connu, coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués (en-cours et produits finis) sont valorisés à leur coût de production comprenant :

- Le coût des matières consommées,
- Les charges directes de production,
- Les charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

Dans le cas où la valeur nette de réalisation devient inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### 1.2.7 Capitaux Propres

Le Groupe vise à maintenir une bonne rentabilité de son capital tout en conservant une sécurité dans ses choix de gestion. La société consolidante n'a pas mis en œuvre de délégation intéressant les instruments de capitaux propres. Le Groupe n'est pas soumis à des contraintes externes particulières concernant le capital des entités qui le compose.

### 1.2.8 Provisions

#### Engagements de retraite et assimilés

Sur la base des législations et pratiques nationales, il existe dans le Groupe différents régimes de retraite au bénéfice de certains salariés.

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie) sont comptabilisés au Bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite. Ces engagements sont évalués conformément à IAS 19 et prennent en compte les charges sociales y afférentes.

Le Groupe applique la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture :

- taux de rotation des personnels,

- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation,
- taux de mortalité,
- taux de rendement des actifs.

#### Autres engagements sociaux

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles nationales du travail ou dans le cadre d'accord d'entreprise propre font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

#### Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe sans contrepartie au moins équivalente. Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les autres provisions non courantes font l'objet d'une actualisation si l'effet est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ces passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au Bilan, à l'exception de ceux correspondant à un regroupement d'entreprises. Ils font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

### 1.2.9 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement sont présentés en diminution des emprunts et sont pris en compte dans la détermination du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers courants est proche de leur valeur au bilan compte tenu de la stabilité des taux d'intérêts. L'écart n'est pas significatif. La juste valeur est déterminée suivant le niveau 1 (juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif).

### 1.2.10 Impôts Différés

Conformément à la Norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales en appliquant les taux d'impôts et les règles fiscales en vigueur à cette date ou qui seront applicables lorsque la différence temporaire se résorbera.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, ont été compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale si l'entité a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Conformément à la Norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.



### 1.3. Principes Comptables spécifiques au Compte de Résultat

#### 1.3.1 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Conformément à la Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », les ventes de biens, diminuées des escomptes consentis, sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque le contrôle des biens est transféré à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

L'essentiel des ventes du Groupe est comptabilisé à un instant donné.

Il n'y a pas d'éléments variables significatifs dans les contrats.

#### 1.3.2. Résultat Opérationnel Courant et Résultat Opérationnel

La Norme IAS 1 prévoit de faire figurer un nombre minimum de rubriques :

- Résultat opérationnel,
- Charges financières,
- Quote-part de résultat dans les Sociétés mises en équivalence,
- Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession,
- Charges d'impôt,
- Profit ou perte (ventilé entre part du Groupe et Minoritaires).

Par conséquent le Résultat Opérationnel peut être défini par la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt.

Le Résultat Opérationnel comprend la Contribution Economique Territoriale (CET). La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 0,375 % de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 1,625 % de la valeur ajoutée. Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités la qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat, d'où son classement en Résultat Opérationnel.

#### Crédits d'Impôts Recherche

Les Crédits d'Impôts Recherche des sociétés françaises du Groupe sont inscrits en résultat opérationnel, dans le poste « subventions d'exploitation ».

Par option, le Groupe Gévelot a choisi de présenter un Résultat Opérationnel Courant défini comme la différence entre le Résultat Opérationnel total tel que vu précédemment et les « Autres Produits et Charges Opérationnels » qui représentent les événements inhabituels et peu fréquents. Ils sont définis de manière très limitative mais ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires. Ils représentent pour l'essentiel le résultat des opérations de cession d'immobilisations, les pertes de valeur sur actifs non courants, les charges de restructuration ainsi que le coût des litiges sociaux.

Le Résultat Opérationnel Courant est un solde de gestion qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance de l'Entreprise.

#### 1.3.3 Produits et charges financiers

##### 1.3.3.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période (Emprunts

et placements bancaires, résultats des opérations sur Valeurs Mobilières de Placement).

##### 1.3.3.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent essentiellement aux résultats des opérations de couverture de taux et de change.

### 1.4. Information Sectorielle

En application de la Norme IFRS 8, l'information sectorielle est présentée par secteurs d'activité définis selon les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe.

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Conseil d'Administration.

Un seul secteur d'activité a été défini pour le Groupe Gévelot :

- Pompes / Technologies des Fluides.

Les éléments de Gévelot S.A., qui ne peuvent pas être affectés directement au secteur opérationnel défini ci-dessus, sont positionnés en « autres activités ».

## B. FAITS SIGNIFICATIFS

Gévelot SA a racheté 7 044 de ses propres actions pour un montant global de 1 370 K€ au cours de l'exercice 2023.

Les Conseils d'Administration des 15 juin 2023 et 19 juin 2023 ont décidé de réduire le capital par annulation d'un total de 7 536 actions autodétenues (1,0 %). De ce fait, le nouveau capital de Gévelot s'élève à 26 322 590 €, soit 752 074 actions de 35 € de nominal.

Gévelot SA a fusionné ses comptes avec les comptes de la société Rosclodan SA par voie d'absorption de cette dernière en juin 2023.

## C. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DÉTERMINANTS

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées par la Direction sur la base de son expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables ; l'environnement économique et financier actuel rendant toutefois difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues. Ces hypothèses et ces estimations concernent essentiellement :

#### a) Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable desdits actifs. Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont décrites en note 4.4.

#### b) Évaluation des engagements de retraite

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers sont comptabilisés sur la base de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, le taux de mortalité et le taux de rendement des actifs.

Les modalités d'évaluation sont précisées en note 1.2.8 et les hypothèses retenues en note 13. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

#### D. MODIFICATIONS APPORTÉES AUX COMPTES ANTÉRIEUREMENT PUBLIÉS

Néant.

#### E. TRANSITION CLIMATIQUE

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources naturelles, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, le Groupe a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Notamment il s'est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités en optimisant par exemple la gestion des déchets et en favorisant les initiatives éco responsables tout en veillant à appliquer la réglementation.

À ce stade, le Groupe n'a identifié aucun impact tant sur la valorisation de ses actifs que sur le développement futur de ses activités.

#### F. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DU BILAN

La Société Gévelot SA a signé en décembre 2023 une promesse de vente pour l'acquisition d'un plateau de 253m<sup>2</sup> dans un immeuble à Levallois-Perret. Elle a été réalisée aux termes d'un acte réitéré en février 2024. Le montant de l'acquisition est de 1,85 M€.

## Note 2 : Informations relatives au périmètre de consolidation

Gévelot S.A., société anonyme au capital de 26 322 590 euros, est la société consolidante du Groupe Gévelot. Elle est cotée sur Euronext Growth et immatriculée en France sous le numéro 562088542 RCS Nanterre.

### 2.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Ont été consolidées selon la méthode d'intégration globale :

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2023	au 31.12.2022	au 31.12.2023
<b>HOLDING</b>					
Gévelot S.A.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	562088542 56208854200369			
<b>POMPES / TECHNOLOGIE DES FLUIDES</b>					
PCM S.A.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	572180198 57218019800184	99,99	99,99	99,94
PCM Technologies S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	802419960 80241996000017	99,99	99,99	99,94
PCM Europe S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	803933472 80393347200018	99,99	99,99	99,94
PCM Manufacturing France S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	803933399 80393339900013	99,99	99,99	99,94
PCM Deutschland GmbH	Wilhelm-Theodor-Römheld-Strasse 28 55130 mainz (Allemagne)		99,99	99,99	99,94
PCM Group UK Ltd.	Pilot Road - Phoenix Parkway Corby, Northamptonshire NN17 5YF (Royaume-Uni)		99,99	99,99	99,94
PCM Group Italia Srl	Via Bernardo Quaranta,45 20139 Milano (Italie)		99,99	99,99	99,94
Sydex Srl	Via Lord Baden Powell 24 36045 Lonigo (Italie)		54,99	54,99	54,97
Sydex Singapore Ltd.	158 Kallang Way #02-16 Performance Building Singapore (349245) (Singapour)		} société détenue à 90 % par Sydex Srl		
Sydex USA LLC	9302 Deer Run Road Waxhaw, NC 28173 (Etats-Unis)		} société détenue à 62 % par Sydex Srl		
Sydex Flow Ltda	Praceta Vale da Romeira, nº 12 2840 - 449 Seixal (Portugal)		} société détenue à 60 % par Sydex Srl		
PCM Kazakhstan LLP	Office 23, Business Center «Grand Nur Plaza», 29A microdistrict 130000 Aktau (Kazakhstan)		99,99	99,99	99,94
PCM Rus LLC	Voronezhskaya ulitsa 96, business center "Na Ligovskom", Office 171-179 192007 Saint Petersburg (Russie)		99,99	99,99	99,94

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2023	au 31.12.2022	au 31.12.2023
PCM Flow Technology Inc.	2711 Centerville Road, Suite 400, Lynn Cannelongo Wilmington, Delaware 19808 (États-Unis)		99,99	99,99	99,94
PCM Trading International Inc.	211 E. 7th Street Suite 620 Austin, Texas 78701 (États-Unis)	} sociétés détenues à 100 % par PCM Flow Technology Inc.			
PCM USA Inc.	26106 Clay Road Katy Texas 77493 (États-Unis)				
PCM Artificial Lift Solutions USA LLC	6000 Schirra Court Suite C Bakersfield, Californie 93313 (États-Unis)	} société détenue à 100 % par PCM USA Inc.			
PCM Colombia S.A.S.	Carrera 11A No 94A-56, Oficina 302 Bogota (Colombie)				
PCM Chile SpA	Compania de Jesus # 1068, oficina 201 Providencia, Santiago (Chili)	} sociétés détenues à 100 % par PCM Flow Technology Inc.			
PCM Canada Inc.	101,5618 54th Avenue Bonnyville AB, T9N 2N3 (Canada)			99,99	99,99
PCM Artificial Lift Solutions Inc.	4206-59 Avenue Lloydminster, AB T9V 2V4 (Canada)	} sociétés détenues à 100 % par PCM Canada Inc.			
Cougar Machine Ltd.	3712-56 Avenue Edmonton, AB T6B 3R8 (Canada)				
PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd.	7500A Beach Road #08-308, The Plaza Singapore 199591 (Singapour)		99,99	99,99	99,94
PCM Trading (Shanghai) Co. Ltd.	Room 408, 4F, No.12, Lane 2777, Jinxu East Road Pudong New Area, Shanghai 201206 (Chine)		99,99	99,99	99,94
PCM (Suzhou) Co. Ltd.	Plant 11, 12 & 13, Zhonglu Ecological Park Ping Wang Town, Jiangsu Province 215221 Wujiang City (Chine)		99,99	99,99	99,94
PCM Group Australia Pty Ltd	Level 6, 200 Adelaide Street Brisbane, QLD 4000 (Australie)		99,99	99,99	99,94
PCM Middle East FZE	Dubai Airport Free Zone, Office 741, 5 East Wing P.O. Box 293527, Dubai (Emirats Arabes Unis)		99,99	99,99	99,94
PCM Muscat LLC	Al Mashriqi Building, Building # 113 , Floor # 4 ,Office # 45 Al Azaiba North, P.O. Box 167, PC 103, Muscat (Sultanat d'Oman)		99,99	99,99	99,94

Ont été consolidées selon la méthode d'intégration globale :

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2023	au 31.12.2022	au 31.12.2023
<b>POMPES / TECHNOLOGIE DES FLUIDES</b>					
3P Prinz Srl	Via di Coselli 13/15 55012 Coselli, Capannori, Lucca (Italie)		39,99	39,99	39,98
Torqueflow - Sydex Ltd	Unit 2CB Deer Park Farm Industrial Estate Knowle Lane Eastleigh, Hampshire SO50 7PZ (Royaume-Uni)		39,99	39,99	21,98

## 2.2. Commentaires sur le périmètre de consolidation et les conditions de contrôle

- Les comptes de la société Rosclodan SA ont été fusionnés par voie d'absorption dans les comptes de Gévelot SA en juin 2023.
- Aucun autre changement de périmètre de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice 2023.
- Il n'y a pas, à notre connaissance, de restrictions significatives s'imposant aux filiales pour transférer des fonds à la Mère, Gévelot S.A., sous forme de dividendes en numéraire ou de remboursements de prêts ou d'avances.

### 2.3. Taux de conversion des Comptes établis en devises étrangères

Les postes de bilan des sociétés ont été convertis aux taux de clôture du 31 décembre 2023 et les comptes de charges et de produits aux taux moyens, selon les parités suivantes :

Devises	Taux de clôture		Taux moyens	
	31/12/2023	31/12/2022	Exercice 2023	Exercice 2022
1 dollar des Etats-Unis	0,90500 €	0,93760 €	0,92460 €	0,94890 €
1 livre sterling	1,15070 €	1,12750 €	1,14960 €	1,17290 €
1 yuan renminbi chinois	0,12740 €	0,13590 €	0,13060 €	0,14120 €
1 dollar canadien	0,68300 €	0,69250 €	0,68510 €	0,72980 €
1 peso chilien	0,00100 €	0,00110 €	0,00110 €	0,00110 €
1 peso colombien	0,00023 €	0,00019 €	0,00022 €	0,00022 €
1 dollar australien	0,61490 €	0,63720 €	0,61410 €	0,65900 €
1 dollar singapourien	0,68540 €	0,69930 €	0,68860 €	0,68870 €
1 rial omani	2,35850 €	2,44020 €	2,40210 €	2,47650 €
1 dirham des Émirats Arabes Unis	0,24670 €	0,25510 €	0,25130 €	0,25880 €
1 rouble russe	0,01020 €	0,01280 €	0,01080 €	0,01330 €
1 tenge kazakh	0,00200 €	0,00200 €	0,00200 €	0,00210 €

### Note 3 : Capital social

(en euros)	Au 31/12/2022			Exercice 2023		Au 31/12/2023		
	Ordinaires	Autodétenues	Total	Émises	Annulées	Ordinaires	Autodétenues	Total
<b>Actions ordinaires</b>								
Nombre	759 118	492	759 610	62 700	(70 236)	752 074	-	752 074
Valeur nominale	35	35	35	35	35	35	-	35
<b>Total</b>	<b>26 569 130</b>	<b>17 220</b>	<b>26 586 350</b>	<b>2 194 500</b>	<b>(2 458 260)</b>	<b>26 322 590</b>	<b>-</b>	<b>26 322 590</b>

#### Composition du Capital Social :

Au 31 décembre 2023, le Capital Social autorisé s'élève à 26 323 milliers d'euros. Il est composé de 752 074 actions ordinaires de 35 euros de nominal chacune, émises et entièrement libérées.

Dans le cadre de l'adoption le 15 juin 2022 de la septième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte, le Conseil d'Administration a reçu délégation de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation.

Le Groupe a racheté 7 044 de ses propres actions pour un montant global de 1 370 K€ au cours de l'exercice 2023.

Dans le cadre de la fusion par voie d'absorption de la Société Rosclodan par la Société Gévelot, l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2023 avait décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 2 195 K€ par voie d'émission de 62 700 actions nouvelles d'une valeur nominale de 35 euros chacune.

Cette même Assemblée Générale a décidé de réduire le capital de 2 195 K€ par voie d'annulation des 62 700 actions Gévelot d'une valeur nominale de 35 euros chacune reçues de la Société Rosclodan dans le cadre de la fusion précitée.

Le Conseil d'Administration du 15 juin 2023 a décidé de réduire le capital par annulation de 5 230 actions autodétenues, valorisées à 1 031 K€.

Le Conseil d'Administration du 19 juin 2023 a décidé de réduire le capital par annulation de 2 306 actions autodétenues, valorisées à 429 K€.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2023 s'élève ainsi à 754 658.

Le Groupe n'a pas de plans d'option (achat et/ou souscription) d'actions en vertu desquels des options de souscription d'actions de la Société auraient été accordées à certains salariés et cadres dirigeants.

## Note 4 : Écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles

### 4.1. Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

	31.12.2023					
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	En cours	Avances et acomptes	Immobilisations incorporelles
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>14 198</b>	<b>2 474</b>	<b>6 290</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>8 790</b>
Acquisitions et augmentations	-	66	203	-	-	<b>269</b>
Sorties	-	-	(3)	(26)	-	<b>(29)</b>
Virement de poste à poste	-	-	-	-	(23)	-
Écarts de conversion	<b>(152)</b>	-	14	-	1	<b>14</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>14 046</b>	<b>2 540</b>	<b>6 504</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 044</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(12 427)</b>	<b>(2 455)</b>	<b>(4 885)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 340)</b>
Dotations	-	(13)	(176)	-	-	<b>(189)</b>
Sorties	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	<b>171</b>	-	(55)	-	-	<b>(55)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(12 256)</b>	<b>(2 468)</b>	<b>(5 116)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 584)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	<b>1 771</b>	19	1 405	26	22	<b>1 450</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 790</b>	<b>72</b>	<b>1 388</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 460</b>

	31.12.2022					
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	En cours	Avances et acomptes	Immobilisations incorporelles
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>14 289</b>	<b>2 468</b>	<b>6 263</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>8 770</b>
Acquisitions et augmentations	-	7	50	23	-	<b>80</b>
Sorties	-	-	(26)	(17)	-	<b>(43)</b>
Virement de poste à poste	-	-	(3)	3	(23)	<b>(23)</b>
Écarts de conversion	<b>(91)</b>	(1)	6	-	1	<b>6</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>14 198</b>	<b>2 474</b>	<b>6 290</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>8 790</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(12 468)</b>	<b>(2 420)</b>	<b>(4 622)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 042)</b>
Dotations	-	(35)	(282)	-	-	<b>(317)</b>
Sorties	-	-	26	-	-	<b>26</b>
Écarts de conversion	<b>41</b>	-	(7)	-	-	<b>(7)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(12 427)</b>	<b>(2 455)</b>	<b>(4 885)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(7 340)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	<b>1 821</b>	48	1 641	17	22	<b>1 728</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 771</b>	<b>19</b>	<b>1 405</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>1 450</b>

## 4.2. Immobilisations corporelles détenues en propre

	31.12.2023						Immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Avances et acomptes	
<b>Valeur brute</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 993</b>	<b>25 311</b>	<b>36 621</b>	<b>5 634</b>	<b>393</b>	<b>692</b>	<b>70 644</b>
Acquisitions et augmentations	-	108	1 427	742	2 819	49	<b>5 145</b>
Sorties	-	(9)	(636)	(223)	(550)	-	<b>(1 418)</b>
Virement de poste à poste	-	-	1 357	(280)	(385)	(692)	-
Écart de conversion	2	(176)	(270)	(23)	(2)	-	<b>(469)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 995</b>	<b>25 234</b>	<b>38 499</b>	<b>5 850</b>	<b>2 275</b>	<b>49</b>	<b>73 902</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(4 902)</b>	<b>(26 749)</b>	<b>(3 597)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(35 248)</b>
Dotations	-	(797)	(2 151)	(433)	-	-	<b>(3 381)</b>
Sorties	-	10	490	161	-	-	<b>661</b>
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	8	257	11	-	-	<b>276</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(5 681)</b>	<b>(28 153)</b>	<b>(3 858)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(37 692)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 993	20 409	9 872	2 037	393	692	<b>35 396</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 995</b>	<b>19 553</b>	<b>10 346</b>	<b>1 992</b>	<b>2 275</b>	<b>49</b>	<b>36 210</b>

	31.12.2022						Immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Avances et acomptes	
<b>Valeur brute</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 142</b>	<b>24 789</b>	<b>37 262</b>	<b>5 301</b>	<b>683</b>	<b>-</b>	<b>70 177</b>
Acquisitions et augmentations	15	124	1 211	613	579	484	<b>3 026</b>
Sorties	(164)	(9)	(2 057)	(442)	(160)	-	<b>(2 832)</b>
Virement de poste à poste	-	394	(34)	142	(710)	208	-
Écart de conversion	-	13	239	20	1	-	<b>273</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 993</b>	<b>25 311</b>	<b>36 621</b>	<b>5 634</b>	<b>393</b>	<b>692</b>	<b>70 644</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(4 133)</b>	<b>(26 209)</b>	<b>(3 541)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(33 883)</b>
Dotations	-	(807)	(2 163)	(426)	-	-	<b>(3 396)</b>
Sorties	-	8	1 716	413	-	-	<b>2 137</b>
Virement de poste à poste	-	(5)	52	(47)	-	-	-
Écart de conversion	-	35	(145)	4	-	-	<b>(106)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(4 902)</b>	<b>(26 749)</b>	<b>(3 597)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(35 248)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	2 142	20 656	11 053	1 760	683	-	<b>36 294</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 993</b>	<b>20 409</b>	<b>9 872</b>	<b>2 037</b>	<b>393</b>	<b>692</b>	<b>35 396</b>

## 4.3. Droits d'utilisation

	31.12.2023					Total
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>6 866</b>	<b>4 988</b>	<b>2 127</b>	-	<b>14 801</b>
Acquisitions et augmentations	-	1 002	452	1 083	-	<b>2 537</b>
Sorties et diminutions	-	(593)	(77)	(231)	-	<b>(901)</b>
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	(128)	(21)	(21)	-	<b>(170)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>7 147</b>	<b>5 342</b>	<b>2 958</b>	-	<b>16 267</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	<b>(2 704)</b>	<b>(3 720)</b>	<b>(849)</b>	-	<b>(7 273)</b>
Dotations et augmentations	-	(1 081)	(223)	(642)	-	<b>(1 946)</b>
Sorties et diminutions	-	454	53	206	-	<b>713</b>
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	86	13	7	-	<b>106</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	-	<b>(3 245)</b>	<b>(3 877)</b>	<b>(1 278)</b>	-	<b>(8 400)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	820	4 162	1 268	1 278	-	<b>7 528</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>3 902</b>	<b>1 465</b>	<b>1 680</b>	-	<b>7 867</b>

	31.12.2022					Total
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>4 938</b>	<b>4 669</b>	<b>1 370</b>	-	<b>11 797</b>
Acquisitions et augmentations	-	2 238	210	1 207	-	<b>3 655</b>
Sorties et diminutions	-	(285)	(10)	(278)	-	<b>(573)</b>
Virement de poste à poste	-	-	133	(133)	-	-
Écart de conversion	-	(25)	(14)	(39)	-	<b>(78)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>6 866</b>	<b>4 988</b>	<b>2 127</b>	-	<b>14 801</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	<b>(1 931)</b>	<b>(3 402)</b>	<b>(719)</b>	-	<b>(6 052)</b>
Dotations et augmentations	-	(1 018)	(287)	(456)	-	<b>(1 761)</b>
Sorties et diminutions	-	227	8	271	-	<b>506</b>
Virement de poste à poste	-	-	(52)	52	-	-
Écart de conversion	-	18	13	3	-	<b>34</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	-	<b>(2 704)</b>	<b>(3 720)</b>	<b>(849)</b>	-	<b>(7 273)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	820	3 007	1 267	651	-	<b>5 745</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>4 162</b>	<b>1 268</b>	<b>1 278</b>	-	<b>7 528</b>

#### 4.4. Immeubles de placement

	31.12.2023		Immeubles de placement
	Terrains	Constructions	
<b>Valeur brute</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	1 710	4 966	6 676
Acquisitions et augmentations			-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	1 710	4 966	6 676
<b>Amortissements et dépréciations</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	(2)	(2)
Dotations	(389)	(1 208)	(1 597)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	(389)	(1 210)	(1 599)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 710	4 964	6 674
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	1 321	3 756	5 077

Conformément au principe énoncé dans la Note 1.2.3, le Groupe a procédé au 31 décembre 2023 à une comparaison entre la valeur nette comptable des actifs et leur juste valeur basée sur des hypothèses de marché. Une dépréciation exceptionnelle a ainsi été constatée au titre de l'exercice à hauteur de 1,5 M€.

	31.12.2022		Immeubles de placement
	Terrains	Constructions	
<b>Valeur brute</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	-	-
Acquisitions et augmentations	1 710	4 966	6 676
<b>À la clôture de l'exercice</b>	1 710	4 966	6 676
<b>Amortissements et dépréciations</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	-	-
Dotations	-	(2)	(2)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	-	(2)	(2)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	1 710	4 964	6 674

#### 4.5. Dépréciations

Conformément au principe énoncé dans la Note 1.2.4, le Groupe a procédé au 31 décembre 2023, pour les UGT intégrant un écart d'acquisition (PCM Group UK Ltd. et Sydex Srl), à une comparaison entre la valeur nette comptable des actifs et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés estimés à partir des plans d'activité et d'investissements à quatre ans. Les taux de croissance retenus pour l'extrapolation à l'infini des prévisions de flux de trésorerie au-delà de quatre ans sont de 2 % (2 % en 2022).

Les taux d'actualisation appliqués sont de 11 % pour le Royaume-Uni et de 12,1 % pour l'Italie (respectivement 11,3 % et 12,2 % pour les tests réalisés fin 2022) et correspond au coût moyen du capital après impôt, compte tenu des taux de marché et des primes de risques spécifiques.

Ces approches reposent sur les meilleures estimations du Groupe dans un environnement économique incertain.

Les nouveaux tests au 31 décembre n'ont pas conduit à constater de dépréciation.



La sensibilité des calculs de valeur d'utilité aux variations des différentes hypothèses est indiquée dans le tableau ci-après :

	Écart d'acquisition	Valeur comptable de l'UGT	Écart de valeur entre Test et Comptabilité	Impact sur l'écart de valeur		
				Taux d'actualisation	Taux de Croissance à l'infini	Variation flux de Trésorerie
Variation				+0,5 %	-0,5 %	-10 %
<b>Secteur Pompes</b>						
PCM Group UK Ltd.	0,9 M€	1,3 M€	+2,4 M€	-0,2 M€	-0,1 M€	-0,4 M€
Sydex Srl	0,9 M€	5,4 M€	+4,6 M€	-0,4 M€	-0,3 M€	-1,0 M€

Les UGT du Secteur Pompes, autres que les UGT PCM Group UK et Sydex, en l'absence d'indice de perte de valeur sur le Secteur Pompes, n'ont pas donné lieu à la réalisation de tests de valeur.

## Note 5 : Participations dans des entreprises associées

Les participations mises en équivalence concernent :

(en milliers d'euros)	31.12.2022	Variations de périmètre	Résultats de la période	Dividendes	Écarts de conversion	31.12.2023
3P Prinz Srl	1 370	-	140	-	-	1 510
Torqueflow - Sydex Ltd	90	-	(15)	-	3	78
<b>Total</b>	<b>1 460</b>	<b>-</b>	<b>125</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>1 588</b>

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Variations de périmètre	Résultats de la période	Dividendes	Écarts de conversion	31.12.2022
3P Prinz Srl	-	1 200	170	-	-	1 370
Torqueflow - Sydex Ltd	94	-	2	-	(6)	90
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>1 200</b>	<b>172</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>1 460</b>

Les principales données financières relatives aux Sociétés mises en équivalence issues de leurs comptes statutaires sont les suivantes :

(en milliers de devises)		Total Bilan		Chiffres d'affaires		Capitaux propres		Résultats de la période		
		31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	
	3P Prinz Srl	KEUR	9 397	8 925	10 926	5 226 <sup>(1)</sup>	2 017	1 666	351	425 <sup>(1)</sup>
	Torqueflow - Sydex Ltd	KGBP En KEUR	210 242	201 227	266 306	300 352	167 192	200 226	- -	4 5

<sup>(1)</sup> 8 mois d'activité

## Note 6 : Actifs financiers

	2023	2022
<b>Non courants</b>		
Prêts	70	91
Autres	963	1 041
<b>Total actifs financiers non courants</b>	<b>1 033</b>	<b>1 132</b>
<b>Courants</b>		
Prêts	21	20
Dépôts bancaires à terme à plus de trois mois	102 016	87 315
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>102 037</b>	<b>87 335</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>103 070</b>	<b>88 467</b>

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, hormis les titres d'OPCVM qui sont évalués à la juste valeur par résultat. Les dépôts bancaires à terme à plus de trois mois correspondent principalement à des placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne sont pas reconnus comme de la Trésorerie.

Ces placements sont constitués de dépôts à terme, de titres d'OPCVM ou de produits structurés qui présentent des garanties en capital ou des barrières de protection.

Ils ont été soumis au modèle économique appliqué par le Groupe et respectent le critère «SPPI» (cf. note 1.2.5).

## Note 7 : Stocks et en-cours

	2023	2022
Montant brut	54 779	49 686
Dépréciations	(2 607)	(2 262)
<b>Total</b>	<b>52 172</b>	<b>47 424</b>

## Note 8 : Créances clients et comptes rattachés

	2023	2022
Montant brut	77 965	73 109
Dépréciations	(1 707)	(1 737)
<b>Total</b>	<b>76 258</b>	<b>71 372</b>

En application d'IFRS 9, les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses Clients. Les Clients européens ne présentent pas de risques individuels significatifs et font généralement l'objet d'une fonction de recouvrement dédiée. Les grands Clients Export positionnés dans des zones à risques géopolitiques majeurs font l'objet d'un suivi spécifique.

L'antériorité des créances commerciales à la date de la clôture s'analyse comme suit :

	2023	2022
Non échues	63 661	56 633
Échues depuis moins d'un mois	6 388	7 656
Échues depuis plus d'un mois mais moins de trois mois	3 028	4 351
Échues depuis plus de trois mois	4 889	4 469
<b>Montant brut</b>	<b>77 965</b>	<b>73 109</b>

## Note 9 : Autres débiteurs

	2023	2022
Avances et acomptes versés sur commandes	219	674
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	2 947	2 225
Personnel	310	132
Fournisseurs débiteurs	192	21
Débiteurs divers	-	422
Charges constatées d'avance	1 219	972
<b>Total</b>	<b>4 887</b>	<b>4 446</b>

## Note 10 : Trésorerie et équivalents de Trésorerie

	2023	2022
Liquidités	23 401	31 556
Dépôts bancaires à terme	-	10 000
<b>Trésorerie et équivalents de Trésorerie</b>	<b>23 401</b>	<b>41 556</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont d'échéance à court terme.

Les taux des dépôts bancaires à terme sont autour de 4,20 %.

1,4 M€ de la trésorerie appartenant aux entités chinoises du Groupe est destiné à financer leur activité.

Au sein du tableau consolidé des flux de Trésorerie, la Trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

		2023	2022
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		23 401	41 556
Découverts bancaires	Note 14	(50)	(50)
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>23 351</b>	<b>41 506</b>

## Note 11 : Autres créditeurs

		2023	2022
Dettes fiscales hors impôts sur les sociétés, Personnel et Organismes Sociaux		9 424	7 737
Créditeurs divers		1 609	1 626
<b>Total</b>		<b>11 033</b>	<b>9 363</b>

## Note 12 : Provisions

	01.01.2023	Dotations	Reprises		Conversions	31.12.2023		
			provision utilisée	provision non utilisée		Total	À moins d'un an	À plus d'un an
<b>Provisions pour risques</b>								
. Autres provisions pour risques	431	304	(4)	(417)	(1)	313	136	177
<b>Total</b>	<b>431</b>	<b>304</b>	<b>(4)</b>	<b>(417)</b>	<b>(1)</b>	<b>313</b>	<b>136</b>	<b>177</b>
<b>Provisions pour charges</b>								
. Autres provisions pour charges	570*	161	(145)	(157)	-	429*	157	272
. Provisions pour retraites (Note 13)	1 669	205	-	(54)	-	1 820	-	1 820
. Provisions pour médailles du Travail	126	4	(4)	(2)	-	124	-	124
<b>Total</b>	<b>2 365</b>	<b>370</b>	<b>(149)</b>	<b>(213)</b>	<b>-</b>	<b>2 373</b>	<b>157</b>	<b>2 216</b>
<b>Total provisions</b>	<b>2 796</b>	<b>674</b>	<b>(153)</b>	<b>(630)</b>	<b>(1)</b>	<b>2 686</b>	<b>293</b>	<b>2 393</b>

(\*) Les autres provisions pour charges comprennent :

- provisions pour charges liées à l'exploitation	31	3
- provisions pour charges de nature sociale	539	426
	570	429

## Note 13 : Avantages au Personnel

Le Groupe accorde des avantages postérieurs à l'emploi à son personnel employé en France. Ces charges sont comptabilisées :

- en résultat opérationnel courant pour le coût des services rendus, les prestations payées et le coût des services passés;
- en résultat opérationnel pour les réductions/liquidations du régime;
- en autres produits et charges financiers pour la charge financière nette;
- en autres éléments du résultat global pour les effets des réévaluations.

## Indemnités de Fin de Carrière

	2023	2022
<b>Provision au bilan</b>		
Valeur actualisée des obligations couvertes	2 166	2 012
Juste valeur des actifs du régime	(346)	(343)
<b>Provision comptabilisée au bilan</b>	<b>1 820</b>	<b>1 669</b>
<b>Valeur actualisée des obligations couvertes</b>		
À l'ouverture de l'exercice	2 012	2 475
Coût des services rendus	137	183
Coût financier	76	23
Prestations payées	(255)	(47)
Écarts actuariels de la période	196	(622)
<b>Valeur actualisée des obligations couvertes</b>	<b>2 166</b>	<b>2 012</b>

<b>Juste valeur des actifs du régime</b>		
À l'ouverture de l'exercice	343	334
Produits d'intérêts	12	3
Écarts actuariels de la période	(9)	6
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>	<b>346</b>	<b>343</b>
<b>Variation des provisions</b>		
À l'ouverture de l'exercice	1 669	2 141
Charges / (produits) de l'exercice	(54)	156
Écarts actuariels de la période	205	(628)
<b>Variation des provisions</b>	<b>1 820</b>	<b>1 669</b>
<b>Charge totale comptabilisée en résultat</b>		
Coût des services rendus	137	183
Coût financier	64	20
Prestations payées	(255)	(47)
<b>Charge / (produit) comptabilisé(e) en résultat</b>	<b>(54)</b>	<b>156</b>

#### Hypothèses actuarielles principales

- Taux d'actualisation	3,20 %	3,70 %
- Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %
- Âge de départ à la retraite	64 ans (non cadres), 66 ans (cadres)	63 ans (non cadres), 65 ans (cadres)

La table de turnover est à 0 % après 50 ans.

Les évaluations des engagements de retraite sont réalisées par un actuair e indépendant.

Les médailles du travail versées par les sociétés du Groupe à leur personnel font l'objet d'une provision calculée par un actuair e indépendant (voir note 12).

## Note 14 : Passifs financiers et obligations locatives

### 14.1. Passifs financiers

	2023	2022
<b>Non courants</b>		
Emprunts bancaires	45	76
Emprunts et dettes financières divers	414	436
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>459</b>	<b>512</b>
<b>Courants</b>		
Emprunts bancaires	38	533
Découverts bancaires	50	50
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>88</b>	<b>583</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>547</b>	<b>1 095</b>

### 14.2. Variations des passifs financiers

	01.01.2023	Nouveaux emprunts	Remboursements	Écarts de conversion	31.12.2023
Emprunts bancaires	609	86	(598)	(15)	83
Emprunts et dettes financières divers	436	-	(5)	(17)	414
<b>Passifs financiers (hors découverts)</b>	<b>1 045</b>	<b>86</b>	<b>(603)</b>	<b>(32)</b>	<b>497</b>
Découverts bancaires	50	50	(50)	-	50
<b>Total</b>	<b>1 095</b>	<b>136</b>	<b>(653)</b>	<b>(32)</b>	<b>547</b>

### 14.3. Ventilation des passifs financiers par échéance

	- 1 AN	1 À 2 ANS	2 À 3 ANS	3 À 4 ANS	4 À 5 ANS	+ 5 ANS	Total
Emprunts bancaires	38	26	16	-	3	-	83
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-	-	414	414
Découverts bancaires	50	-	-	-	-	-	50
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>414</b>	<b>547</b>

#### 14.4. Ventilation des passifs financiers par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Autres devises	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Emprunts bancaires	83	609	81	153	-	-	2	456
Emprunts et dettes financières divers	414	436	272	277	-	-	142	159
Découverts bancaires	50	50	50	50	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>547</b>	<b>1 095</b>	<b>403</b>	<b>480</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144</b>	<b>615</b>

#### 14.5. Ventilation des passifs financiers par nature de taux

	2023	2022
Taux variables non couverts	-	446
Taux fixes	497	599
Découverts	50	50
<b>Total</b>	<b>547</b>	<b>1 095</b>

Les taux d'intérêt moyens pondérés sont BBSY + 1,75 % pour les emprunts à taux variables non couverts. Pour les emprunts à taux fixes, les taux d'intérêt se situent entre 0 % et 2,50 %.

#### 14.6. Obligations locatives

	2023	2022
Obligations locatives non courantes	3 976	3 638
Obligations locatives courantes	1 585	1 800
<b>Total</b>	<b>5 561</b>	<b>5 438</b>

#### 14.7. Variations des obligations locatives

	01.01.2023	Nouveaux emprunts	Remboursements	Écarts de conversion	31.12.2023
Obligations locatives	5 438	2 006	(1 820)	(63)	5 561
<b>Total</b>	<b>5 438</b>	<b>2 006</b>	<b>(1 820)</b>	<b>(63)</b>	<b>5 561</b>

#### 14.8. Ventilation des obligations locatives par échéance

	- 1 AN	1 À 2 ANS	2 À 3 ANS	3 À 4 ANS	4 À 5 ANS	+ 5 ANS	Total
Obligations locatives	1 772	1 458	721	565	407	638	5 561
<b>Total</b>	<b>1 772</b>	<b>1 458</b>	<b>721</b>	<b>565</b>	<b>407</b>	<b>638</b>	<b>5 561</b>

#### 14.9. Ventilation des obligations locatives par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Autres	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Obligations locatives	5 561	5 438	2 065	2 348	189	260	3 307	2 830
<b>Total</b>	<b>5 561</b>	<b>5 438</b>	<b>2 065</b>	<b>2 348</b>	<b>189</b>	<b>260</b>	<b>3 307</b>	<b>2 830</b>

### Note 15 : Impôts

#### 15.1. Impôts exigibles

	01.01.2023	Paiements	Acomptes	Crédit d'impôt recherche	Reclassement	Charge exercice	31.12.2023
Actif	(366)	341	58	(483)	-	271	(179)
Passif	747	(880)	(1 356)	-	-	2 244	755
<b>Total</b>						<b>2 515</b>	

## 15.2. Impôts différés

	01.01.2023	Résultat	Mouvements			31.12.2023
			Autres éléments de résultat	Reclassement	Divers (dont écart de conversion)	
Impôts différés actifs	(2 245)	1 245	-	195	-	(805)
Impôts différés passifs	2 890	(510)	(27)	(195)	1	2 159
<b>Total</b>	<b>645</b>	<b>735</b>	<b>(27)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1 354</b>

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement des éliminations de marges sur stocks (0,3 M€) et des déficits reportables (0,5 M€).

Les impôts différés passifs émanent principalement des différentiels de valorisation et d'amortissement des actifs immobilisés (0,2 M€), des provisions réglementées (1,6 M€) et des contrats de location activés (0,3 M€).

Conformément à la note 1.2.10, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et apparaissent au bilan à l'actif ou au passif en fonction de leur solde net. Ainsi, les 1,4 M€ à fin 2023 sont ventilés entre 1,9 M€ au passif et 0,5 M€ à l'actif.

## 15.3. Impôts sur les résultats

La ventilation des impôts au compte de résultat est la suivante :

	2023	2022
Impôts exigibles	2 515	2 164
Impôts différés <sup>(a)</sup>	735	(885)
<b>Total</b>	<b>3 250</b>	<b>1 279</b>

<sup>(a)</sup> La charge/Le produit d'impôt différé s'analyse comme suit :

- Produits/charges sur dotations/reprises nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	111	28
- Charges sur reprises de provisions réglementées et divers taxes et impôts	(46)	(85)
- Autres produits et charges divers	249	(80)
- Déficit reportables	430	(569)
- Autres différences temporaires	(9)	(179)
<b>Total charge / (produit) d'impôt différé</b>	<b>(735)</b>	<b>(885)</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant :

	2023
<b>Résultat courant avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>16 799</b>
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France	(4 191)
Impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables	(180)
Impact des déficits non reconnus	(79)
Impact des différentiels de taux	1 200
Charge / produit d'impôt effectif(ve) sur les activités courantes	(3 250)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>13 549</b>

L'impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables intègre essentiellement des décalages permanents.

## Taux d'impôt sur les Sociétés

Taux d'impôt sur les Sociétés	Exercice 2023	Exercices 2024 et ultérieurs
France	25,00 %	25,00 %

Taux d'impôt sur les Sociétés	Exercice 2023	Exercices 2024 et ultérieurs	Exercice 2023	Exercices 2024 et ultérieurs	
Allemagne	26,68 %	26,68 %	Kazakhstan	20,00 %	20,00 %
Australie	30,00 %	30,00 %	Oman	15,00 %	15,00 %
Canada	23,00 %	23,00 %	Royaume-Uni	25,00 %	25,00 %
Chine	25,00 %	25,00 %	Russie	20,00 %	20,00 %
États-Unis	21,00 %	21,00 %	Singapour	17,00 %	17,00 %
Italie	27,90 %	27,90 %			

## Note 16 : Produits de l'activité courante

### 16.1. Produits de l'activité courante

	2023	2022
Chiffre d'affaires	151 241	135 386
Autres produits	5 403	5 404
<b>Produits tirés des contrats conclus avec des clients</b>	<b>156 644</b>	<b>140 790</b>
<b>Autres produits de l'activité courante</b>		
Subventions d'exploitation	608	412
Autres produits	(125)	264
<b>Total des produits de l'activité courante</b>	<b>157 127</b>	<b>141 466</b>

Les « subventions d'exploitation » correspondent principalement aux Crédits d'Impôt Recherche.  
La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique est présentée en Note 19.

### 16.2. Solde des contrats

Le tableau ci-après fournit des informations concernant les créances clients et les actifs et passifs sur contrats issus des contrats avec des clients.

	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	76 258	71 372
Passifs sur contrats	(54 792)	(54 590)

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs sur contrats significatifs car les contrats sont de courte durée et des facturations régulières sont effectuées durant la phase de fabrication.

Les passifs sur contrats correspondent aux paiements d'avance reçus des clients, ainsi qu'aux produits constatés d'avance.

Comme le permet IFRS 15, aucune information n'est communiquée concernant les obligations de prestation restantes au 31 décembre 2023 pour des contrats d'une durée initiale attendue d'un an ou moins.

## Note 17 : Charges opérationnelles courantes

	2023	2022	
Production stockée	1 031	(1 281)	
Production immobilisée	(45)	(34)	
Achats de marchandises	11 228	12 285	
Variations de stocks marchandises	715	51	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	44 998	40 913	
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements	(4 737)	(3 430)	
Autres achats et charges externes	32 401	29 483	
Charges de personnel	47 328	42 706	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 650	1 520	
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
. Sur immobilisations - dotations aux amortissements	Note 4	3 647	3 715
. Sur droits d'utilisation - dotations aux amortissements	Note 4	1 946	1 761
. Sur actif courant - dotations aux provisions		890	259
. Pour risques et charges - dotations aux provisions		(163)	147
Autres charges	1 489	1 318	
<b>Total des charges opérationnelles courantes</b>	<b>142 378</b>	<b>129 413</b>	

## Note 18 : Résultat financier

	2023	2022
Intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 556	476
Revalorisation des valeurs mobilières de placement	1 117	(2 056)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	172	186
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>4 845</b>	<b>(1 394)</b>
Charges d'intérêts sur opérations de financement	299	33
Charges d'intérêts sur obligations locatives	174	164
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>473</b>	<b>197</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>4 372</b>	<b>(1 591)</b>
Gains de change	1 849	2 336
Autres produits financiers	(16)	123
<b>Total des autres produits financiers</b>	<b>1 833</b>	<b>2 459</b>
Pertes de change	1 951	2 993
Autres charges financières	237	119
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>2 188</b>	<b>3 112</b>
<b>Résultat des autres produits et charges financiers</b>	<b>(355)</b>	<b>(653)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>4 017</b>	<b>(2 244)</b>

## Note 19 : Informations sectorielles

### 19.1. Ventilation des immobilisations par secteurs d'activité

	Au 31.12.2023			Au 31.12.2022		
	Pompes	Autres activités	Total	Pompes	Autres activités	Total
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	14 046	-	14 046	14 198	-	14 198
<b>Sous-total incorporelles</b>	<b>9 044</b>	<b>-</b>	<b>9 044</b>	<b>8 790</b>	<b>-</b>	<b>8 790</b>
Terrains	962	3 563	4 525	960	3 563	4 523
Constructions	28 379	8 968	37 347	28 240	8 903	37 143
Matériels industriels et divers	52 455	195	52 650	49 149	221	49 370
Immob. corporelles en cours	1 926	349	2 275	385	8	393
Avances et acomptes	49	-	49	692	-	692
<b>Sous-total corporelles</b>	<b>83 771</b>	<b>13 075</b>	<b>98 846</b>	<b>79 426</b>	<b>12 695</b>	<b>92 121</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>106 861</b>	<b>13 075</b>	<b>119 936</b>	<b>102 414</b>	<b>12 695</b>	<b>115 109</b>
Amortissements / Dépréciations cumulés	65 335	2 197	67 532	61 750	540	62 290
<b>Valeurs nettes</b>	<b>41 526</b>	<b>10 878</b>	<b>52 404</b>	<b>40 664</b>	<b>12 155</b>	<b>52 819</b>
Dotations de l'exercice	5 458	1 656	7 114	5 416	60	5 476
<b>Total bilan par secteurs d'activité</b>	<b>233 339</b>	<b>81 132</b>		<b>226 602</b>	<b>88 554</b>	

<sup>(1)</sup> concerne PCM Group UK Ltd., PCM Artificial Lift Solutions Inc., Sydex Srl et Cougar Machine Ltd.

Des terrains et constructions, propriété de Gévelot S.A. et mis à la disposition des Filiales, ont été affectés au Secteur Pompes pour 0,2 M€.

Le total des investissements incorporels et corporels s'est élevé en 2023 à :

Pompes / Technologie des Fluides :	5 023 K€
Autres activités :	383 K€
	<u>5 406 K€</u>

Le total des investissements incorporels et corporels s'est élevé en 2022 à :

Pompes / Technologie des Fluides :	3 023 K€
Autres activités :	6 759 K€
	<u>9 782 K€</u>



## 19.2. Variation des passifs financiers par secteurs d'activité

	01.01.2023	Remboursements	Nouveaux emprunts	Conversions et divers	31.12.2023
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont obligations locatives)</b>					
Pompes / Technologie des Fluides	5 363	(2 306)	2 079	(77)	5 059
Autres activités	684	(112)	13	-	585
<b>Sous-total</b>	<b>6 047</b>	<b>(2 418)</b>	<b>2 092</b>	<b>(77)</b>	<b>5 644</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>					
Pompes / Technologie des Fluides	299	(5)	-	(12)	282
Autres activités	137	0	-	(5)	132
<b>Sous-total</b>	<b>436</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>(17)</b>	<b>414</b>
<b>Découverts bancaires</b>					
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	-
Autres activités	50	(50)	50	-	50
<b>Sous-total</b>	<b>50</b>	<b>(50)</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>50</b>
<b>Total</b>	<b>6 533</b>	<b>(2 473)</b>	<b>2 142</b>	<b>(94)</b>	<b>6 108</b>

## 19.3. Chiffres d'affaires consolidés par secteurs d'activité

	2023			2022		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	150 690	38	150 728	135 113	30	135 143
Autres activités	551	460	1 011	273	693	966
Eliminations et réconciliations	-	(498)	(498)	-	(723)	(723)
<b>Total</b>	<b>151 241</b>	<b>-</b>	<b>151 241</b>	<b>135 386</b>	<b>-</b>	<b>135 386</b>

## 19.4. Résultats par secteurs d'activité

## Résultat opérationnel courant

	2023			2022		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	16 547	(520)	16 027	13 598	(701)	12 897
Autres activités	(1 798)	520	(1 278)	(1 545)	701	(844)
<b>Total</b>	<b>14 749</b>	<b>-</b>	<b>14 749</b>	<b>12 053</b>	<b>-</b>	<b>12 053</b>

Transition du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel		Pompes	Autres activités	Total 2023	Total 2022
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>16 027</b>	<b>(1 278)</b>	<b>14 749</b>	<b>12 053</b>
Autres produits opérationnels		647	25	672	655
Autres charges opérationnelles		(1 091)	(1 548)	(2 639)	(841)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>15 583</b>	<b>(2 801)</b>	<b>12 782</b>	<b>11 867</b>

Durant l'exercice 2023, les autres produits et charges opérationnels concernent essentiellement les actifs immobilisés pour des cessions sur le secteur Pompes et des dépréciations pour le secteur Autres activités.

## Résultat opérationnel

	2023			2022		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	16 103	(520)	15 583	13 409	(701)	12 708
Autres activités	(3 321)	520	(2 801)	(1 542)	701	(841)
<b>Total</b>	<b>12 782</b>	<b>-</b>	<b>12 782</b>	<b>11 867</b>	<b>-</b>	<b>11 867</b>

## Résultat courant avant impôts des entreprises intégrées

	2023			2022		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	17 309	(1 342)	15 967	12 720	(574)	12 146
Autres activités	(510)	1 342	832	(3 097)	574	(2 523)
<b>Total</b>	<b>16 799</b>	<b>-</b>	<b>16 799</b>	<b>9 623</b>	<b>-</b>	<b>9 623</b>

## Résultat net de l'ensemble consolidé

	2023			2022		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	13 761	(1 007)	12 754	10 208	(422)	9 786
Autres activités	(87)	1 007	919	(1 692)	422	(1 270)
<b>Total</b>	<b>13 674</b>	<b>-</b>	<b>13 674</b>	<b>8 516</b>	<b>-</b>	<b>8 516</b>

## 19.5. Ventilation des immobilisations par zones géographiques

	Au 31.12.2023				Au 31.12.2022			
	France	Amérique	Autres pays	Total	France	Amérique	Autres pays	Total
<b>Écart d'acquisition <sup>(1)</sup></b>	<b>-</b>	<b>12 232</b>	<b>1 814</b>	<b>14 046</b>	<b>-</b>	<b>12 403</b>	<b>1 795</b>	<b>14 198</b>
<b>Sous-total incorporelles</b>	<b>8 480</b>	<b>308</b>	<b>256</b>	<b>9 044</b>	<b>8 309</b>	<b>249</b>	<b>232</b>	<b>8 790</b>
Terrains	3 889	-	636	4 525	3 889	-	634	4 523
Constructions	18 714	13 446	5 187	37 347	18 630	13 104	5 409	37 143
Matériels industriels et divers	31 303	16 229	5 118	52 650	29 402	15 843	4 125	49 370
Immob.corporelles en cours	2 272	-	3	2 275	389	-	4	393
Avances et acomptes	49	-	-	49	437	-	255	692
<b>Sous-total corporelles</b>	<b>56 227</b>	<b>29 675</b>	<b>10 944</b>	<b>96 846</b>	<b>52 747</b>	<b>28 947</b>	<b>10 427</b>	<b>92 121</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>64 707</b>	<b>42 215</b>	<b>13 014</b>	<b>119 936</b>	<b>61 056</b>	<b>41 599</b>	<b>12 454</b>	<b>115 109</b>
Amortissements / Dépréciations cumulés	36 535	25 398	5 599	67 532	33 294	23 813	5 183	62 290
<b>Valeurs nettes</b>	<b>28 172</b>	<b>16 817</b>	<b>7 415</b>	<b>52 404</b>	<b>27 762</b>	<b>17 786</b>	<b>7 271</b>	<b>52 819</b>
Dotations de l'exercice	3 651	2 241	1 222	7 114	2 151	2 141	1 184	5 476

<sup>(1)</sup> concerne PCM Group UK Ltd., PCM Artificial Lift Solutions Inc., Sydex Srl et Cougar Machine Ltd.

## 19.6. Chiffres d'affaires consolidés par zones géographiques

	2023		2022	
	Valeur	%	Valeur	%
France	25 713	17,0 %	23 575	17,4 %
. Autres pays de l'Union Européenne	11 517		14 683	
. Autres pays d'Europe	8 749		3 960	
. Amérique	57 299		53 445	
. Afrique	17 327		18 214	
. Asie	22 244		16 548	
. Autres zones géographiques	8 392		4 961	
Étranger	125 528	83,0 %	111 811	82,6 %
<b>Total</b>	<b>151 241</b>	<b>100,0 %</b>	<b>135 386</b>	<b>100,0 %</b>

## Note 20 : Recherche et développement

Pour l'ensemble du Groupe, les dépenses de Recherche et Développement éligibles aux Crédits d'Impôts Recherche se sont élevées à 1 357 K€.

## Note 21 : Instruments financiers

		31.12.2023		Ventilation par catégorie d'instruments <sup>(1)</sup>		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Créances et dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global
- Actifs financiers non courants	Note 6	1 033	1 033	1 033	-	-
- Créances clients et comptes rattachés	Note 8	76 258	76 258	76 258	-	-
- Actifs financiers courants	Note 6	102 037	102 037	65 879	36 158	-
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	23 401	23 401	-	23 401	-
<b>Actifs</b>		<b>202 729</b>	<b>202 729</b>	<b>143 170</b>	<b>59 559</b>	<b>-</b>
- Passifs financiers non courants	Note 14	4 435	4 435	4 435	-	-
- Dettes fournisseurs d'exploitation		16 568	16 568	16 568	-	-
- Passifs financiers courants	Note 14	1 673	1 673	1 673	-	-
<b>Passifs</b>		<b>22 676</b>	<b>22 676</b>	<b>22 676</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

		31.12.2022		Ventilation par catégorie d'instruments <sup>(1)</sup>		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Créances et dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global
- Actifs financiers non courants	Note 6	1 132	1 132	1 132	-	-
- Créances clients et comptes rattachés	Note 8	71 372	71 372	71 372	-	-
- Actifs financiers courants	Note 6	87 335	87 335	63 264	24 071	-
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	41 556	41 556	10 000	31 556	-
<b>Actifs</b>		<b>201 395</b>	<b>201 395</b>	<b>145 768</b>	<b>55 627</b>	<b>-</b>
- Passifs financiers non courants	Note 14	4 150	4 150	4 150	-	-
- Dettes fournisseurs d'exploitation		20 396	20 396	20 396	-	-
- Passifs financiers courants	Note 14	2 383	2 383	2 383	-	-
<b>Passifs</b>		<b>26 929</b>	<b>26 929</b>	<b>26 929</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Aucun reclassement entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisé en cours d'exercice.

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, hormis les titres d'OPCVM qui sont classés à la juste valeur par résultat, car les deux conditions suivantes sont réunies :

- leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et,

- leurs conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net au bilan si et seulement si le Groupe dispose actuellement du droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Les créances clients et les actifs financiers, ainsi que les dettes fournisseurs sont classés comme étant évalués au coût amorti.

Les actifs financiers courants et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme étant évalués au coût amorti, hormis les fonds sur les comptes courants bancaires et les SICAV et fonds communs de placement qui sont classés à la juste valeur par résultat.

### Gestion des risques financiers

Hormis sur ses emprunts à taux variables, le Groupe n'a pas de risque de marché significatif sur ses dettes et créances financières et sur ses valeurs mobilières de placement. Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe est essentiellement constitué de placements monétaires. Le Groupe possède quelques valeurs mobilières de placement basées sur des indices et dont le capital n'est pas garanti, mais avec des barrières de protection et des titres d'OPCVM. Toutefois, ces placements représentent moins de 15 % de la trésorerie du Groupe. Les taux de rémunération sont voisins de ceux du marché.

Le Groupe est exposé dans ses activités industrielles et commerciales aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies du fait de la localisation de son principal site de production en zone Euro et de ses zones de vente localisées dans le monde entier et impliquant des facturations en devises étrangères, principalement en Dollars américains ou canadiens.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production du Groupe aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières. Ces facturations inter-sociétés peuvent faire l'objet d'une couverture de change à terme de leur règlement si les montants sont significatifs.

Le même principe est appliqué aux ventes hors Groupe pour la facturation en devises aux Clients.

Le Groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures ; la marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change.

Par ailleurs, le Groupe détient des investissements à l'étranger, et hors de la zone Euro, dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion des devises. Ces actifs nets situés principalement aux USA, en Chine et au Proche et Moyen-Orient, ne font pas aujourd'hui l'objet de couverture particulière.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité et afin de financer les projets de développements, le Groupe poursuit une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie.

Au 31 décembre 2023, la Structure financière nette est positive et s'élève à 119,3 M€.

### Instruments financiers - hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1 (prix cotés sur le marché).

## Note 22 : Rémunération des dirigeants

	2023	2022
Avantages à court terme (hors charges sociales)	860	749
Charges sociales	332	294
<b>Total</b>	<b>1 192</b>	<b>1 043</b>

Les Dirigeants sont les Membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale.

La rémunération comprend le salaire brut, les primes, les avantages en nature et la rémunération de l'activité des administrateurs.

Les Mandataires Sociaux ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

## Note 23 : Effectif moyen

	2023	2022
Dirigeants et Cadres	228	224
Agents de maîtrise, employés et ouvriers	482	462
<b>Total</b>	<b>710</b>	<b>686</b>
Personnel intérimaire	24	23

## Note 24 : Engagements hors bilan

<b>Engagements donnés</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Avals, cautions et garanties	1 891	1 039
Engagements de souscription à un fonds de capital investissement	1 111	1 403
<b>Total</b>	<b>3 002</b>	<b>2 442</b>

<b>Engagements reçus</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Avals, cautions et garanties	19	19
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

## Note 25 : Parties liées

Les transactions avec les Parties liées Personnes physiques (Administrateurs, Mandataires Sociaux et les Membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

## Note 26 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en euros)	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT				RSM PARIS			
	2023		2022		2023		2022	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	98 025	86 %	92 480	87 %	69 532	100 %	171 122	100 %
<i>Émetteur</i>	45 935	40 %	43 335	41 %	40 434	58 %	38 145	22 %
<i>Filiales intégrées globalement</i>	52 090	46 %	49 145	46 %	29 098	42 %	132 977	78 %
Services autres que la certification des comptes	15 925	14 %	13 860	13 %	-	-	-	-
<i>Émetteur</i>	15 925	14 %	13 860	13 %	-	-	-	-
<i>Filiales intégrées globalement</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>113 950</b>	<b>100 %</b>	<b>106 340</b>	<b>100 %</b>	<b>69 532</b>	<b>100 %</b>	<b>171 122</b>	<b>100 %</b>

## Note 27 : Informations financières concernant la société PCM Rus LLC (Russie)

Les principaux indicateurs concernant la société PCM Rus LLC sont présentés dans le tableau ci-après :

	en KRUB		en K€	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres	50 195	44 086	511	564
Trésorerie	68 964	37 876	702	485
Total Bilan	96 335	77 281	980	989
Chiffre d'affaires	45 927	66 855	497	889
Résultat d'exploitation	4 802	(11 991)	52	(159)
Résultat courant avant impôt	8 084	(12 902)	87	(172)
Résultat net	6 109	(10 798)	66	(144)

Ces données sont extraites des comptes individuels de la société PCM Rus LLC et avant élimination des opérations réciproques.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## Exercice clos le 31 décembre 2023

GEVELOT SA  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

À l'Assemblée Générale de la société GEVELOT SA

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GEVELOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Jean-Romain Bardoz

RSM Paris  
Régine Stéphan

---

# Comptes Annuels au 31 décembre 2023

---



# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

## ACTIF

(en milliers d'euros)	Montant brut au 31.12.2023	Amortissements ou Dépréciations	Montant net au 31.12.2023	Montant net au 31.12.2022
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>				
<b>Immobilisations incorporelles (A)</b>				
Frais de développement	60	24	36	48
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
<b>Total A</b>	<b>60</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>48</b>
<b>Immobilisations corporelles (B)</b>				
Terrains	3 043	389	2 654	3 043
Constructions	8 266	2 915	5 352	6 567
Autres	101	66	35	49
Immobilisations corporelles en cours	349	0	349	8
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total B</b>	<b>11 760</b>	<b>3 370</b>	<b>8 390</b>	<b>9 667</b>
<b>Immobilisations financières (C) <sup>(1)</sup></b>				
Participations	6 515	-	6 515	6 515
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	91	-	91	111
Autres <sup>(3)</sup>	7	-	7	97
<b>Total C</b>	<b>6 612</b>	<b>-</b>	<b>6 612</b>	<b>6 723</b>
<b>Total Actif immobilisé (I) (A + B + C)</b>	<b>18 432</b>	<b>3 394</b>	<b>15 038</b>	<b>16 437</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
<b>Créances <sup>(2)</sup></b>				
Créances clients et comptes rattachés	343	-	343	181
Autres	669	-	669	715
Valeurs mobilières de placement	39 830	958	38 872	48 567
Disponibilités	55 324	-	55 324	44 898
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance <sup>(2)</sup>	39	-	39	22
<b>Total Actif circulant (II)</b>	<b>96 205</b>	<b>958</b>	<b>95 247</b>	<b>94 383</b>
<b>Écarts de conversion actif (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>114 636</b>	<b>4 352</b>	<b>110 285</b>	<b>110 820</b>

<sup>(1)</sup> Dont à moins d'un an

91 111

<sup>(2)</sup> Dont à plus d'un an

0 44

<sup>(3)</sup> Dont actions propres

0 90

**PASSIF**

(en milliers d'euros)

	Avant affectation		Après affectation	
	Montant net au 31.12.2023	Montant net au 31.12.2022	Montant net au 31.12.2023 <sup>(a)</sup>	Montant net au 31.12.2022 <sup>(b)</sup>
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>				
Capital	26 323	26 586	26 323	26 586
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5	-	5	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves :				
. Réserve légale	2 632	2 659	2 632	2 659
. Autres	38 770	39 940	38 770	39 940
Report à nouveau	12 438	16 004	12 153	12 408
Résultat de l'exercice	3 476	(558)	-	-
<b>Sous-total : situation nette</b>	<b>83 643</b>	<b>84 631</b>	<b>79 883</b>	<b>81 593</b>
Subvention d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 356	1 245	1 356	1 245
<b>Total de l'ensemble des Capitaux Propres (I)</b>	<b>84 999</b>	<b>85 876</b>	<b>81 239</b>	<b>82 838</b>
<b>PROVISIONS (II)</b>				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
<b>Total Provisions (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES (III)<sup>(1)</sup></b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	59	50	59	50
Emprunts et dettes financières divers	137	139	137	139
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279	49	279	49
Dettes fiscales et sociales	138	144	138	144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	8	-	8
Autres dettes	24 594	24 489	28 354	27 527
Produits constatés d'avance	71	61	71	61
<b>Total Dettes (III)</b>	<b>25 278</b>	<b>24 940</b>	<b>29 038</b>	<b>27 978</b>
<b>Écarts de conversion passif (IV)</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
<b>Total général (I + II + III +IV)</b>	<b>110 285</b>	<b>110 820</b>	<b>110 285</b>	<b>110 820</b>

<sup>(1)</sup> dont à plus d'un an 137 95 137 95  
dont à moins d'un an 25 141 24 845 28 901 27 883

<sup>(2)</sup> dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 59 50 59 50

<sup>a)</sup> Après répartition soumise à l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024

<sup>b)</sup> Après répartition décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2023

# RÉSULTAT 2023

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Prestations de services	1 010	966
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 010</b>	<b>966</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges	3	-
Autres produits	240	118
<b>Total des produits d'exploitation (I) <sup>(1)</sup></b>	<b>1 252</b>	<b>1 084</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		
Autres achats et charges externes	1 260	887
Impôts, taxes et versements assimilés	155	117
Salaires et traitements	721	640
Charges sociales	274	269
Dotations aux amortissements sur immobilisations	145	69
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Autres charges	99	82
<b>Total des charges d'exploitation (II) <sup>(2)</sup></b>	<b>2 653</b>	<b>2 064</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(1 401)</b>	<b>(980)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		
De participations <sup>(3)</sup>	2 254	1 502
Autres intérêts et produits assimilés <sup>(3)</sup>	3 121	276
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 117	2
Différences positives de change	118	7
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	635	181
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>7 245</b>	<b>1 968</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	2 058
Intérêts et charges assimilés <sup>(4)</sup>	822	128
Différences négatives de change	144	4
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	463	12
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>1 430</b>	<b>2 202</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>5 815</b>	<b>(234)</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II) + (III - IV)</b>	<b>4 415</b>	<b>(1 214)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25	23
Reprises sur provisions et transferts de charges	41	27
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>67</b>	<b>50</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28	20
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	1 674	49
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>1 702</b>	<b>69</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>(1 635)</b>	<b>(19)</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VII)</b>	<b>(697)</b>	<b>(675)</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>8 564</b>	<b>3 102</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII)</b>	<b>5 088</b>	<b>3 660</b>
<b>5 - RÉSULTAT NET</b>	<b>3 476</b>	<b>(558)</b>
<sup>(1)</sup> Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	0	(4)
<sup>(2)</sup> Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	0	(2)
<sup>(3)</sup> Dont produits concernant les entreprises liées	2 254	1 502
<sup>(4)</sup> Dont intérêts concernant les entreprises liées	(822)	(127)

---

# Annexe des Comptes Annuels au 31 décembre 2023

---

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Cette Annexe complète et commente le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 110 284 655,76 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 8 564 685 euros et qui dégage un bénéfice de 3 475 787,98 euros.

Les notes 1 à 19, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels (sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23 avril 2024 par le Conseil d'Administration.

## Note 1 : Principes Comptables et Règles d'établissement des Comptes Sociaux

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux du règlement ANC n° 2014-03 mis à jour des nouvelles dispositions réglementaires à la date d'établissement des comptes.

### a) Principales méthodes utilisées

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité soit :

- les licences concernant les utilisations de logiciels sont amorties sur une durée d'utilisation de 3 à 15 ans,
- les coûts de développement sont amortis sur une durée de 5 ans. Ils concernent les coûts d'implémentation de solutions Software-as-a-Service.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition hors coûts d'emprunt).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société applique les dispositions des Règlements sur les Actifs relatifs respectivement à leurs amortissements, dépréciation (Règlement C.R.C. n°2002-10) et à leur définition, évaluation et comptabilisation (Règlement C.R.C. n° 2004-06).

Gévelot SA, par exception au principe de l'application générale rétrospective, a alors retenu, comme le prévoyaient les dispositions de première application des nouvelles règles, l'approche prospective dite : méthode de réallocation des valeurs nettes comptables.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue, sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation prévues sont :

- constructions à usage de bureau : linéaire 40 ans,
- autres immobilisations corporelles : linéaire 5 à 20 ans.

Il est précisé ci-dessous, les immobilisations qui ont fait l'objet d'une décomposition et les modalités qui ont été appliquées :

- Constructions
  - Structure : linéaire 40 ans,
  - Aménagements et agencements : linéaire 20 ans,
  - Ravalement : linéaire 10 ans,
  - Étanchéité : linéaire 20 ans.

### Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu perdre de la valeur, il est procédé à un test de dépréciation. Un actif ou groupe d'actifs fait l'objet d'une dépréciation lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle d'un actif ou groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation.

La forte remontée des taux de capitalisation pour les immeubles de bureaux a conduit la société à constater au 31/12/2023 une dépréciation de 1,52M€ sur l'immeuble acquis en 2022 à Levallois-Perret.

### Participations

Les participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport sauf réévaluation légale. Cette valeur comptable est comparée à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée.

Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

### Autres éléments constitutifs de l'actif

À la clôture, la valeur nette comptable des éléments d'actifs, autres que les immobilisations incorporelles et corporelles, est comparée à leur valeur actuelle à la même date.

Lorsque cette valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est pratiquée pour la différence.

### Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative ou de cession probable à la clôture de l'exercice est inférieure à celui-ci, une dépréciation est constituée pour la différence.

Une dépréciation nette de 0,96 M€ a été constatée à la clôture de l'exercice dans le cadre de la valorisation de fin d'année. Ce montant s'élevait à 2,1 M€ au 31/12/2022.

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2023, constituées d'un contrat de capitalisation, de produits structurés et de parts d'OPCVM, s'élève à 38,9 M€.

### Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires sur immobilisations incorporelles et corporelles. La contrepartie des mouvements de ces provisions est inscrite au Compte de Résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Les amortissements dérogatoires résultent essentiellement d'un différentiel de durée.

### Provisions

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au Plan Comptable Général.

## b) Intégration fiscale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, la Société Gévelot SA a opté pour le régime fiscal de Groupe. Elle est à ce titre seule redevable de l'impôt dû sur le Résultat d'ensemble. En application des Conventions d'intégration fiscale conclues avec les Sociétés du périmètre d'intégration, chaque Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

Le Groupe est formé de la Société-Mère, Gévelot SA « tête de Groupe » et des filiales françaises suivantes : PCM SA, PCM Europe SAS, PCM Manufacturing France SAS et PCM Technologies SAS.

Le produit d'impôt de 697 K€ correspond au produit d'impôt lié aux entités intégrées dans le Groupe d'intégration fiscale.

## c) Retraites

À leur départ en retraite, les Membres du personnel perçoivent des indemnités conventionnelles ou contractuelles. Les engagements correspondants sont, pour une large part, couverts par une assurance. La quote-part résiduelle non couverte n'est pas comptabilisée et figure en conséquence en engagements hors bilan.

Gévelot SA applique la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui

conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond (cf. note 15).

## d) Faits significatifs

Gévelot SA a signé en décembre 2023 une promesse de vente pour l'acquisition de 253 m<sup>2</sup> de bureaux dans un immeuble sis à Levallois-Perret pour 1,85 M€. Ces locaux seront loués à des sociétés tierces et se situent dans une copropriété où Gévelot SA était déjà propriétaire de 5 étages.

Gévelot S.A. a racheté 7 044 de ses propres actions pour un montant global de 1 370 K€ au cours de l'exercice 2023.

Le Conseil d'Administration du 19 juin 2023 a décidé de réduire le capital par annulation de 7 536 actions autodétenues (1,0 %). Le nouveau capital de Gévelot s'élève à 26 322 590 €, soit 752 074 actions de 35 € de nominal.

Mi-juin, le Groupe a finalisé la fusion par voie d'absorption par la société Gévelot de la société Rosclodan, qui détenait 8,2 % du Capital de la Société Gévelot.

Cette fusion a été approuvée par les Assemblées Générales de la société Rosclodan et de la société Gévelot du 15 juin 2023.

Cette opération n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

## e) Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, Gévelot SA à travers sa filiale PCM a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Notamment, Gévelot SA s'est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités en optimisant par exemple la gestion des déchets et en favorisant les initiatives éco responsables tout en veillant à appliquer la réglementation.

À ce stade, Gévelot SA n'a identifié aucun impact tant sur la valorisation de ses actifs que sur le développement futur de ses activités.

## f) Événements postérieurs à la clôture

La promesse de vente signée en décembre 2023 pour l'acquisition d'un plateau de 253 m<sup>2</sup> dans un immeuble à Levallois-Perret a été réalisée aux termes d'un acte réitéré en février 2024. Le montant de l'acquisition est de 1,85 M€.

## Note 2 : Immobilisations et amortissements

Rubriques et postes	Immobilisations				Valeur brute à la fin de l'exercice 2023	Amortissements et dépréciations			
	Valeur brute au début de l'exercice 2023	Augmentations	Transferts	Diminutions		Cumulés au début de l'exercice 2023	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice 2023
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
Frais de développement	60	-	-	-	60	12	12	-	24
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>24</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Terrains	3 043	-	-	-	3 043	-	389	-	389
Constructions	8 224	42	-	-	8 266	1 657	1 257	-	2 915
Autres immobilisations corporelles	124	22	-	(45)	101	75	8	(17)	66
Immobilisations corporelles en cours	8	342	-	-	349	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>11 399</b>	<b>406</b>	<b>-</b>	<b>(45)</b>	<b>11 760</b>	<b>1 732</b>	<b>1 655</b>	<b>(17)</b>	<b>3 370</b>
<b>Immobilisations financières</b>									
Participations	6 515	-	-	-	6 515	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts	111	-	-	(21)	91	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	97	-	-	(90)	7	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6 723</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(111)</b>	<b>6 612</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les Terrains et Constructions correspondent à des bâtiments à usage de bureaux occupés par Gévelot SA ou mis à la disposition de sa Filiale ou de Tiers.

Gévelot SA a signé en décembre 2023 une promesse de vente pour l'acquisition de 253 m<sup>2</sup> de bureaux dans un immeuble sis à Levallois-Perret pour 1,85 M€. Ces locaux sont loués à des sociétés tierces.

Une dépréciation à hauteur de 1520 K€ a été constatée sur un immeuble de bureaux à Levallois. Cf. rubrique «Dépréciation des actifs» de la note 1.

Gévelot S.A. a racheté 7 044 de ses propres actions pour un montant global de 1 370 K€ au cours de l'exercice 2023 et a procédé à l'annulation de 7 536 actions autodétenues.

## Note 3 : Provisions

Rubriques et postes	Augmentations		Diminutions		Montant à la fin de l'exercice 2023
	Montant au début de l'exercice 2023		Montant utilisé au cours de l'exercice 2023	Montant non utilisé au cours de l'exercice 2023	
<b>Provisions réglementées</b>					
Amortissements dérogatoires	1 245	152	(41)	-	1 356
<b>Total</b>	<b>1 245</b>	<b>152</b>	<b>(41)</b>	<b>-</b>	<b>1 356</b>
<b>Provisions pour risques</b>					
Provisions pour risques sociaux	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Provisions pour charges</b>					
Provision pour impôt	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Note 4 : État des échéances des créances et des dettes

Rubriques et postes	Montant brut au 31.12.2023	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus d'1 an
<b>Créances</b>			
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts <sup>(1)</sup>	91	21	70
Autres	7	-	7
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés <sup>(2)</sup>	343	343	-
Autres	669	669	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
Charges constatées d'avance	39	39	-
<b>Total</b>	<b>1 149</b>	<b>1 072</b>	<b>77</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des Établissements de Crédit <sup>(3) (4)</sup>	59	59	-
Emprunts et dettes financières divers <sup>(3) (5)</sup>	137	-	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <sup>(6)</sup>	279	279	-
Dettes fiscales et sociales	138	138	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés <sup>(6)</sup>	-	-	-
Autres dettes <sup>(7) (*)</sup>	24 594	24 594	-
Produits constatés d'avance	71	71	-
<b>Total</b>	<b>25 278</b>	<b>25 141</b>	<b>137</b>

(\*) Dont 24,1M€ avancés par PCM SA dans le cadre de la convention de trésorerie du Groupe conclue en 2022.

(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-
Prêts récupérés en cours d'exercice	20
(2) Dont effets de commerce	-
(3) Emprunts et dettes financières soucrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés et transférés en cours d'exercice	-
(4) dont :	
- à deux ans au maximum à l'origine	-
- à plus de deux ans à l'origine	-
(5) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	137
(6) Dont effets de commerce	-
(7) Dont envers les associés	-

## Note 5 : Informations sur les Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les filiales détenues en totalité par Gévelot SA et sont conclues à des conditions normales de marché.



## Note 6 : Réévaluation

Postes	Variations de la réserve de réévaluation au 31.12.2023					Pour mémoire écarts incorporés au capital
	Montant au début de l'exercice 2023	Diminutions dues aux cessions	Autres variations	Montant en fin d'exercice 2023		
Terrains	-	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	-	2 222
Réserve de réévaluation (1976)	-	-	-	-	-	(2 222)
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	-	-	-	-	-	(431)
Écart de réévaluation libre	-	-	-	-	-	-
Autres écarts : Écarts de réévaluation des immobilisations plafonnées	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

## Note 7 : Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2023	Montant au 31.12.2022
Créances clients et comptes rattachés	128	65
Autres créances	6	3
Valeurs mobilières de placement	265	102
Disponibilités	829	35
<b>Total</b>	<b>1 228</b>	<b>205</b>

## Note 8 : Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2023	Montant au 31.12.2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59	49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170	-
Dettes fiscales et sociales	48	71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	1
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>121</b>

## Note 9 : Charges et produits constatés d'avance

	Montant au 31.12.2023		Montant au 31.12.2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	39	71	22	61
Charges/Produits financiers	-	-	-	-
Charges/Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>71</b>	<b>22</b>	<b>61</b>

## Note 10 : Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice 2023	759 610	35,00
Actions émises pendant l'exercice	62 700	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions annulées pendant l'exercice (cf. Note 2)	(70 236)	35,00
Modification de la valeur nominale par incorporation de réserves	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice 2023	752 074	35,00

Soit un capital social de 26 322 590 euros.

## Note 11 : Tableau des variations des capitaux propres

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2022 avant résultat		86 434
Affectation du résultat 2022 à la situation nette par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2023		(3 566)
. Résultat 2022	(558)	
. Dividendes distribués	(3 008)	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2023		82 868
Variations de l'exercice :		(1 344)
. Annulation d'actions propres	(1 460)	
. Prime de fusion	5	
. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	111	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2023 avant résultat		81 524

La fusion avec ROSCLODAN en juin 2023 a généré une prime de fusion de 5 K€.

## Note 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net

### a) Répartition par secteurs d'activité

	Montant 2023	Montant 2022
Loyers	513	298
Services	496	668
<b>Total</b>	<b>1 010</b>	<b>966</b>

### b) Répartition par marchés géographiques

	Montant 2023	Montant 2021
France	1 010	966
<b>Total</b>	<b>1 010</b>	<b>966</b>

## Note 13 : Résultat exceptionnel

Les principaux éléments formant le résultat exceptionnel sont les suivants :

Rubriques	Montant 2023	Montant 2022
Amortissements dérogatoires	(111)	(22)
Plus ou moins-values de cession	(3)	3
Dépréciation terrain et constructions	(1 520)	-
Divers	(2)	-
<b>Total</b>	<b>(1 635)</b>	<b>(19)</b>

## Note 14 : Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

Rubriques	Résultat avant impôt au 31.12.2023	Montant de l'impôt sur les bénéfices 2023	Résultat net au 31.12.2023
Résultat courant	4 415	1 72	4 243
Résultat exceptionnel	(1 635)	-	(1 635)
Incidence déficit reportable	-	(172)	172
Incidence intégration fiscale	-	(696)	696
<b>Total</b>	<b>2 780</b>	<b>(696)</b>	<b>3 476</b>

Le taux d'impôt retenu est de 25 %.

Gévelot SA a un résultat fiscal déficitaire reportable de 222 K€ à fin 2023.

L'incidence sur l'imposition de l'exercice des évaluations fiscales dérogatoires, due aux amortissements dérogatoires est de 28 K€ (produit).

### Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

La dette future d'impôts se trouvera accrue de 339 K€ au titre de la reprise des amortissements dérogatoires pour 1 356 K€.

## Note 15 : Engagements hors bilan

	Montant au 31.12.2023	Montant au 31.12.2022
<b>Engagements donnés :</b>		
Engagements de crédit-bail	554	729
Engagements de souscription à un fonds de capital investissement	1 111	1 403
Engagements en matière de retraites	-	-
<b>Total</b>	<b>1 665</b>	<b>2 132</b>
<b>Engagements reçus :</b>		
Garanties	19	19
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

**Engagements de crédit-bail :**

Rubriques	Ensemble immobilier	Total au 31.12.2023
<b>Valeurs d'origine H.T.</b>	<b>1 400</b>	<b>1 400</b>
<b>Amortissements</b>		
Cumuls exercices antérieurs	-	-
Dotations de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Redevances payées H.T.</b>		
Cumuls exercices antérieurs	1 168	1 168
Exercice	117	117
<b>Total</b>	<b>1 285</b>	<b>1 285</b>
<b>Redevances restant à payer H.T.</b>		
À un an au plus	117	117
À plus d'un an et cinq ans au plus	352	352
À plus de cinq ans	-	-
<b>Total</b>	<b>469</b>	<b>469</b>
<b>Valeurs résiduelles H.T.</b>		
À un an au plus	-	-
À plus d'un an et cinq ans au plus	140	140
À plus de cinq ans	-	-
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>140</b>
Montant pris en charge nette dans l'exercice	117	117

**Engagements en matière de retraites (I.F.C.)**

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière est calculé pour chacune des catégories : employés, cadres, en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire moyen, charges sociales comprises, selon la méthode des unités de crédit projetées, conformément à la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables, modifiée le 5 novembre 2021.

La société a choisi d'adopter la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de l'engagement au 31/12/2023 sont : un taux d'actualisation de 3.20 %, un taux d'augmentation des salaires de 2,5 % et un âge de départ à la retraite de 64 ans pour les non cadres et de 66 ans pour les cadres.

Il n'y a pas d'engagement au 31 décembre 2023, le passif social IFC (51 K€) étant totalement couvert par la valeur du fonds au 31 décembre 2023 (69 K€) détenu par Axa France Vie dans le cadre d'un contrat permettant d'externaliser ces engagements.

## Note 16 : Rémunération des Dirigeants

La rémunération globale des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait, indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Note 17 : Effectif moyen

	Année 2023	Année 2022
Cadres	3	4
Agents de maîtrise et techniciens, employés	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

## Note 18 : Société consolidante

Gévelot S.A., Siren n° 562088542 sise 6 boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret, est la société consolidante du Groupe Gévelot.

## Note 19 : Filiales et participations au 31 décembre 2023

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant résultat	Quote-part du capital détenu en % <sup>(1)</sup>	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brutes	Nettes					
<b>A - FILIALES</b>										
(50 % au moins du capital détenu par la Société)										
<b>PCM S.A.</b> 6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret	10 155	109 972	99,95 %	6 515	6 515	-	-	1 605	10 223	2 254
<b>B - PARTICIPATIONS</b>										
(10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> Dont prêts de consommation

# RÉSULTAT ET CAPITAUX PROPRES

## Résultat de l'exercice et tableau des variations des Capitaux propres

### Résultat de l'exercice

Total en milliers d'euros et en euros par action		2023	2022
Nombre d'actions au 31 décembre		752 074	759 610
<b>Résultat comptable</b>	<b>K€</b>	<b>3 476</b>	<b>(558)</b>
	€	4,62	(0,73)
Variation des capitaux propres hors opérations de structure	K€	111	22
	€	0,15	0,03
<b>Dividende proposé</b>	<b>K€</b>	<b>3 760</b>	<b>3 038</b>
	€	5,00	4,00

### Tableau des variations des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2022 avant résultat		86 434
Affectation du résultat 2022 à la situation nette par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2023		(3 566)
. Résultat 2022	(558)	
. Dividendes distribués	(3 008)	
<b>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2023</b>		<b>82 868</b>
Variations de l'exercice :		(1 344)
. Annulation d'actions propres	(1 460)	
. Variation des primes, réserves, report à nouveau	5	
. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	111	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2023 avant résultat		81 524
Affectation du résultat 2023 à la situation nette proposée à l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2024		(284)
. Résultat 2023	3 476	
. Dividendes proposés	(3 760)	
<b>Capitaux propres après affectation proposée</b>		<b>81 240</b>

# RÉSULTATS FINANCIERS

## Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)					
Nature des indications	2023	2022	2021	2020	2019
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>	(*)	(**)			
a) capital social	26 322 590,00	26 586 350,00	26 932 500,00	26 932 500,00	26 932 500,00
b) nombre d'actions ordinaires existantes	752 074	759 610	769 500	769 500	769 500
c) nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d.1 par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
d.2 par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II - OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 009 690,70	965 969,61	791 975,63	773 216,32	797 643,17
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 480 747,00	913 432,63	1 507 121,99	901 055,43	2 459 600,30
c) Impôt sur les bénéfices	(696 535,00)	(675 466,00)	(339 491,00)	(574 379,00)	(634 587,00)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 475 787,98	(558 141,38)	1 754 082,85	1 395 921,00	3 141 790,45
f) Résultat distribué	3 760 370,00	3 038 440,00	2 308 500,00	1 539 000,00	1 231 200,00
<b>III - RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	5,55	2,09	2,40	1,92	4,02
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	4,62	(0,73)	2,28	1,81	4,08
c) Dividende attribué à chaque action	5,00	4,00	3,00	2,00	1,60
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	5	5	5	5
b) Montant de la masse salariale	720 634,30	639 922,52	610 829,08	610 704,26	576 915,95
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	274 000,70	269 206,18	261 320,64	264 031,84	252 046,97

(\*) Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15 juin 2023, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte le même jour, réduction de capital pour 1 031 137 € par voie d'annulation de 5 230 actions propres détenues par Gévelot S.A., puis à celle du Conseil d'Administration du 19 juin 2023, réduction de capital pour 428 970€ par voie d'annulation de 2 306 actions propres.  
Le capital social se compose donc à fin 2023 de 752 074 actions de nominal 35 € chacune, soit 26 322 590 €.

(\*\*) Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 13 octobre 2022, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2022, réduction de capital pour 346 150 € par voie d'annulation de 9 890 actions propres détenues par Gévelot S.A.  
Le capital social se compose donc à fin 2022 de 759 610 actions de nominal 35 € chacune, soit 26 586 350 €.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## Exercice clos le 31 décembre 2023

**GEVELOT SA**  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

À l'Assemblée Générale de la société GEVELOT SA

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GEVELOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

#### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Jean-Romain Bardez

RSM Paris  
Régine Stéphan

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2023

**GEVELOT S.A.**  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

À l'assemblée générale de la société GEVELOT SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Convention - Cession d'un véhicule de fonction

#### *Personne concernée*

Monsieur Philippe BARBELANE, dont le mandat de Directeur Général Délégué est venu à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 juin 2023 matin, et qui a été nommé, lors de la même Assemblée, Administrateur de GEVELOT SA.

#### *Nature et objet*

Votre Conseil d'Administration du 15 juin 2023 après-midi a autorisé la cession d'un véhicule de fonction à Monsieur Philippe BARBELANE pour sa valeur nette comptable fin juin 2023.

#### *Modalités*

Cette cession d'un véhicule a engendré pour la société GEVELOT SA sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Charges :	26 736,12 €
Produit :	25 000 € (dont 25 000 € TTC encaissé)

### Convention - Cession de matériels informatiques

#### *Personne concernée*

Monsieur Philippe BARBELANE, dont le mandat de Directeur Général Délégué est venu à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 juin 2023 matin, et qui a été nommé, lors de la même Assemblée, Administrateur de GEVELOT SA.

#### *Nature et objet*

Votre Conseil d'Administration du 15 juin 2023 après-midi a autorisé la cession de matériels informatiques devant être remplacé à Monsieur Philippe BARBELANE pour une valeur symbolique.

#### *Modalités*

Cette cession de matériels informatiques a engendré pour la société GEVELOT SA sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Charges :	94,94 €
Produit :	85 € (dont 102 € TTC encaissé)

## CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

**RSM Paris**

**Société de Commissariat  
aux Comptes Membre de  
la Compagnie Régionale de  
Paris  
Régine Stéphan  
Associée**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**Société de Commissariat  
aux Comptes Membre de  
la Compagnie Régionale de  
Versailles  
Jean-Romain Bardoz  
Associé**

# RÉSOLUTIONS

## soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024

### I - RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes, approuve ces Rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les Comptes Sociaux annuels 2023 qui font ressortir un résultat net bénéficiaire de 3 476 K€.

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les Comptes Consolidés annuels tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice 2023 un résultat net bénéficiaire de l'ensemble consolidé, part du Groupe, de 13,3 M€.

#### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale prend acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions et Engagements réglementés visés par l'Article L.225-38 du Code de Commerce et approuve lesdites opérations.

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de..... 3 475 787,98 € majoré du report à nouveau antérieur de..... 12 437 544,29 € constituant le bénéfice distribuable de..... 15 913 332,27 € comme suit :

Dividende .....	3 760 370,00 €	- 3 760 370,00 €
Solde du Report à nouveau après affectation	<u>12 152 962,27 €</u>	

Le dividende global s'élève donc à 5,00 € par action pour 752 074 actions soit 3 760 370 € et sera mis en paiement le 21 juin 2024.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts. Cet abattement n'est applicable qu'en cas d'option expresse, irrévocable et globale pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu lors du dépôt de la déclaration annuelle des revenus du bénéficiaire. À défaut d'une telle option, le dividende à distribuer à ces personnes physiques domiciliées fiscalement en France entre dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sans application de cet abattement de 40 %.

Avant la mise en paiement, le dividende est soumis aux prélèvements sociaux et, sauf dispense dûment formulée

par le contribuable, au prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu.

En application de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices, ces dividendes étant intégralement éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'Article 158.3.2° du Code Général des Impôts :

Exercice	Net	Nombre d'actions	
		servies	globales
2020	2,00	769 500	769 500
2021	3,00	769 500	769 500
2022	4,00	759 610	759 610

#### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur Mandat pour l'exercice 2023.

#### Sixième Résolution

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BIENAIME étant venu à expiration, l'Assemblée Générale renouvelle son mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2027 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

#### Septième Résolution

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Pascal HUBERTY étant venu à expiration, l'Assemblée Générale renouvelle son mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2027 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

#### Huitième Résolution

**Autorisation d'un programme de rachat par la société de ses Actions de 18 M€ en vue de leur annulation dans la limite de 10 % de son capital social**

L'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration :

1. autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions du Code de Commerce, notamment ses Articles L. 22-10-62 et suivants, et du règlement européen n°596/2014 du 16 avril 2014, à faire acheter par la Société ses propres actions ;
2. décide que les acquisitions d'actions dans le cadre de la présente autorisation pourront viser tout objectif compatible avec les textes applicables alors en vigueur, et notamment :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité à conclure

- avec un prestataire de services d'investissement, satisfaisant aux critères d'acceptabilité définis par l'AMF, instaurant les contrats de liquidité sur actions en tant que pratique de marché admise et conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF,
- l'acquisition d'actions aux fins de les conserver et, le cas échéant, de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe;
  - l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la neuvième Résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de présente assemblée générale ;
  - plus généralement, la réalisation de toute opération admise ou qui viendrait à être autorisée par la réglementation en vigueur, notamment si elle s'inscrit dans le cadre d'une pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers ;
3. décide que les opérations d'acquisition pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la Loi et la Réglementation en vigueur, y compris dans le cadre de transactions négociées ;
4. décide que ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique ou de pré-offre sur les actions de la société dans le respect de l'article 231-40 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ou en période de pré-offre, d'offre publique ou d'offre publique d'échange ou d'offre publique mixte d'achat et d'échange, initiée par la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et dans le respect notamment des dispositions de l'article 231-41 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
5. fixe le nombre maximum d'Actions pouvant être acquises au titre de la présente Résolution à 10 % du capital de la Société à la date de la présente Assemblée ce qui correspond à 75 207 actions, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, (i) s'agissant du cas particulier des actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité, conformément à l'article L. 22-10-62 al. 2 du Code de commerce, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation, (ii) le nombre d'actions détenues pour être remises en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % du capital social de la Société apprécié à la date de l'opération et (iii) le nombre d'Actions auto détenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite d'un nombre d'Actions auto-détenues au maximum légal égal à 10 % du Capital Social ;
6. décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 18 M€ ;
7. confère au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la Loi, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet :
- de décider la mise en œuvre de la présente autorisation,
  - fixer les conditions et modalités suivant lesquelles sera assurée, s'il y a lieu, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital, d'options de souscription ou d'achat d'actions,

ou de droits d'attribution d'actions de performance en conformité avec les dispositions légales, réglementaires ou contractuelles ;

- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords conformément à la réglementation boursière en vigueur ;
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités notamment de tenue des registres d'achats et de ventes d'Actions et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire ;

8. Fixe la durée de validité de la présente autorisation à 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

Le Conseil d'Administration tiendra informée dans son rapport annuel l'Assemblée Générale de toutes les opérations réalisées en application de la présente autorisation.

## II - RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

### Neuvième Résolution

**Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'annuler les Actions que la Société aurait rachetées dans le cadre de programmes de rachat d'Actions**

L'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce :

1. autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social, dans la limite par période de 24 mois de 10 % du capital à la date de la présente assemblée générale par période de 24 mois par voie d'annulation en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, tout ou partie des Actions de la Société acquises ou qui viendrait à être acquises dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce ;

2. confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser la ou les réductions de capital, imputer sur les primes et réserves disponibles de son choix la différence entre la valeur de rachat des Actions annulées et leur valeur nominale, modifier les statuts, réaffecter la fraction de la réserve légale devenue disponible en conséquence de la réduction de capital, effectuer toutes les déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et accomplir les formalités requises ;

3. fixe la durée de validité de la présente autorisation à 26 mois à compter du jour de la présente assemblée générale et prend acte qu'elle prive d'effet à compter de la même date l'autorisation antérieurement consentie par aux termes de la huitième Résolution à caractère extraordinaire approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2022.

## III - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

### Dixième Résolution

Pour faire toutes publications et dépôts prescrits par la Loi et généralement pour accomplir toutes formalités légales, tous pouvoirs sont donnés aux Porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits des présentes.



6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

[www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr)

